



Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, téléphones à Main 7897.

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession et le ouvrier.

VOL. XX — No 234 PLUS FROID. MONTREAL, MERCREDI, 10 JANVIER 1923 MINIMUM: 14; MAXIMUM: 18. PRIX TROIS SOUS

LES FRANÇAIS ARRIVENT A DUSSELDORF

Le général Degoutte et son état-major y sont installés depuis hier

VERS ESSEN

On croit que l'occupation des fameuses usines aura lieu aujourd'hui

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 9. — La France est prête ce soir à mettre la main sur la Ruhr à la pointe du jour. Il y a toutes les raisons de croire qu'au lever du soleil l'on verra des avions survoler Essen tant que de longues files de tanks foudroyeront le sol de la propriété des Krupp avant l'arrivée des régiments d'infanterie et de cavalerie. L'heure sera à été fixée, mais d'ici à ce que l'armée d'occupation se mette en marche, l'heure, la place, la façon et les buts exacts sont considérés par le gouvernement comme un secret militaire et politique.

L'ARMÉE EST PRÊTE

Paris, 9. — M. Maginot, ministre de la guerre, a eu un dernier entretien aujourd'hui avec le premier ministre Poincaré et lui a donné l'assurance que l'armée était prête; les officiers de garnison ainsi que des équipages employés de chemin de fer et de télégraphes, auxquelles on fera appel en cas de grèves dans la Ruhr, sont et les troupes qui doivent les accompagner ont hâte de marcher de l'avant.

LE GÉNÉRAL DEGOUTTE ET SON ÉTAT-MAJOR SONT PARTIS DE MAYENCE

Dusseldorf avant le dernier train chargé de troupes, et ils arriveront à destination dans la soirée.

CES PRÉPARATIFS, TOUTEFOIS, N'INDIQUENT PAS QUE LA FRANCE AIT DÉCIDÉ D'ENVahir LA RUHR MERCREDI MATIN.

Il est possible que le mouvement soit retardé jusqu'à jeudi de façon que le premier ministre Poincaré puisse donner la nouvelle au parlement pendant qu'elle est fraîche et certains sont même d'avis que le premier ministre attendra pour ordonner la marche en avant qu'il ait soumis ses plans à la Chambre de façon que le parlement puisse par un vote de confiance être responsable de l'ordre donné aux soldats de Foch "Emparez-vous d'Essen".

Quelle que soit la date fixée, on ne redoute plus que la Grande-Bretagne ou les États-Unis arrêtent le mouvement en avant par une protestation, car le gouvernement comme le peuple français, considèrent l'occupation d'Essen comme un fait accompli et la saisie de la Ruhr ne peut être évitée que par une acceptation de la part de l'Allemagne des conditions imposées.

La France envisage la situation actuelle avec un calme remarquable, mais on constate une détermination évidente d'envahir la Ruhr.

APPEL AU CALME

Berlin, 9. — Dans un communiqué publié aujourd'hui, le président Ebert demande aux habitants de la vallée de la Ruhr de rester calmes "en dépit de l'insistance de la France à faire usage de la force et à causer des préjudices, ce qui constitue une violation du traité de Versailles et constitue contre une nation désarmée et sans défenses".

La politique de force qui a violé les traités et foulé aux pieds les droits de l'humanité menace maintenant le principal district du monde économique allemand", dit le communiqué.

L'exécution du traité de paix dépend de la sorte une impossibilité absolue et en même temps les conditions d'existence de la nation allemande sont désorganisées.

"L'Allemagne était prête à remplir toutes ses obligations en autant qu'elle pouvait le faire. Elle est maintenant attaquée sans avoir pu se faire entendre. Nous soumettons cet acte de violence au jugement de l'Europe et du monde entier."

ATTITUDE PASSIVE

Londres, 9. — Les nouvelles arrivées d'Allemagne accusent une tendance à connaître d'avance les détails du projet d'occupation de la Ruhr par les Français.

L'ambassadeur français a communiqué confidentiellement ce soir au gouvernement anglais, comme question de courtoisie, les mesures que la France se propose de prendre dans le district de la Ruhr par suite du défaut de l'Allemagne de s'acquiescer de ses livraisons de bois et de charbon. Les plans ne seront naturellement pas divulgués à Londres à moins que le gouvernement français ne le permette. Le gouvernement anglais, pendant ce temps, se prépare à toute éventualité. Une assemblée du cabinet a été convoquée pour jeudi, ce qui prouve que le gouvernement envisage la situation comme étant de plus en plus sérieuse. Lord Derby, secrétaire d'Etat pour le Commerce, part de Cannes ce soir pour venir assister à cette réunion, tandis que le comte de Cavan, chef de l'Etat-major, a annoncé ce soir que le premier ministre lui avait demandé de remettre à plus tard son voyage de noces.

Un nombre assez important de troupes françaises sont prêtes à marcher de l'avant, mais on croit à Cologne, d'après les nouvelles officielles de cette ville, que l'occupation officielle de la Ruhr ne se fera pas avant le 15 jan-

LE MORATORIUM

Paris, 9. — La commission des réparations s'est réunie de nouveau cet après-midi pour la transaction de ses affaires de routine. Le président Barthou a rappelé aux membres qu'il leur fallait répondre à la demande allemande pour un moratorium, demande faite dans une lettre transmise le 14 novembre dernier et qui a été déclinée d'étudier cette question à l'assemblée régulière de vendredi prochain.

LES PENALITES

Paris, 9. — La commission des réparations ayant informé officiellement l'Allemagne qu'elle avait déclaré l'Allemagne en défaut sur les livraisons de bois et de charbon, le gouvernement français va notifier officiellement le gouvernement allemand de l'imposition de pénalités qu'il se propose d'imposer. Celles-ci comprennent le contrôle des mines et des forêts de l'Etat.

APPEL A LONDRES

Paris, 9. — Sir John Bradbury, représentant de l'Angleterre sur la commission des réparations, est parti pour Londres. Il sera absent cinq ou six jours.

POUR LA PAIX

Rome, 9. — "Le premier ministre Mussolini est opposé à tout nouveau conflit en Europe. Il travaille avec ardeur en faveur de la paix, mais il veut que l'Allemagne soit forcée, par tous les moyens légaux, à remplir les obligations sacrées sanctionnées par les traités" dit le "Giornale d'Italia" aujourd'hui en expliquant l'attitude du gouvernement italien sur la question des réparations. Le journal ajoute: "L'Italie ne peut en aucun cas renoncer à sa part des réparations. La France et la Belgique sont en contact direct avec le gouvernement allemand dans cette phase très sérieuse de la situation internationale."

ENTREVUE SECRÈTE

Essen, 9. — Les chefs de l'armée française ont eu une entrevue ce soir avec les bourgmestres de Duisburg, d'Essen, de Mulheim, de Ratingen, de Garzheim et autres villes qui doivent être occupées par les troupes françaises. Cette entrevue a lieu à huis clos de sorte que l'on ne sait pas ce qui s'y discute.

DES REQUISITIONS

Dusseldorf, 9. — Toutes les automobiles de tourisme ainsi que les camions ont été réquisitionnés par le gouvernement français sur l'ordre du général Simon. Le général, accompagné du bourgmestre, examinera et choisira les meilleures automobiles qui serviront à l'armée française.

Ceux qui refuseront de livrer leurs machines seront traduits devant des conseils de guerre français.

MAYENCE EST CALME

Mayence, 9. — L'opinion générale ici est "qu'il ne peut rien arriver de pire" et cette apathie caractérise l'état d'esprit de la population de Mayence au sujet de l'occupation française d'Essen et autres villes de la Ruhr, qui est considérée comme un fait accompli. Dignes, mais sans faire montre d'aucune bassesse, les Allemands se tiennent depuis deux jours par groupes autour de la gare et surveillent l'embarquement des soldats envoyés dans la Ruhr, et cela sans manifester aucun signe d'émotion ni faire de commentaires. Plus de 20,000 soldats français ont quitté Mayence pour la Ruhr depuis samedi matin.

LES MOUVEMENTS DE TROUPES SONT TERMINÉS MAINTENANT, LE DERNIER TRAIN ÉTANT PARTI D'ICI À CINQ HEURES CE SOIR. TOUTS CES SOLDATS SONT DES BLANCS À L'EXCEPTION D'UN PETIT POURCENTAGE D'INDOCHINOIS, ON N'Y VOIT PAS UN SEUL SOLDAT NOIR. LA GARISON DE MAYENCE A ÉTÉ RÉDUITE AU MINIMUM ET LES SOLDATS NE PEUVENT PAS QUITTER LES CASERNS. MAYENCE NE PRÉSENTE PLUS L'ASPECT D'UNE VILLE OCCUPÉE. LES AFFAIRES MARCHENT COMME D'HABITUDE.

LES FRANÇAIS ONT ADMINISTRÉ CE DISTRICT PENDANT QUATRE ANS AVEC FERMETÉ ET LES PLAINTES DE SÉVÉRITÉ EXTRÊME ONT ÉTÉ RARES; LES QUATRE ANNÉES D'OCCUPATION FRANÇAISE ONT HABITUÉ LA POPULATION À CACHER SES ÉMOTIONS ET ONT ÉMOUSÉ SON PATRIOTISME. DE SORTE QUE LE PEUPLE NE S'occupe guère de ce qui se passe autour de lui et les Français pourraient aller à Berlin que l'ordre ne serait pas troublé à Mayence.

PRESIDENTS REELUS

Paris, 9. — MM. Roux Péret et Léon Bourgeois ont été réélus respectivement présidents de la Chambre et du Sénat à la dernière séance des Chambres qui a eu lieu aujourd'hui.

LES MAJORITÉS ONT ÉTÉ TRÈS FORTES. M. PÉRET REÇUT 318 VOTES SUR 410 ET M. BOURGEOIS 217 SUR 219. APRÈS L'ÉLECTION DES OFFICIERS ET LA

COMPLÉTION DU PROGRAMME D'ORGANISATION, LES CHAMBRES SE SONT AJOURNÉES À JEUDI, ALORS QUE LE PREMIER MINISTRE POINCARÉ FERA SA DÉCLARATION AU SUJET DE L'ACTION DANS LA RUHR, ACTION QUI SERA PROBABLEMENT À CE MOMENT-LÀ UN FAIT ACCOMPLI. LA QUESTION DE LA RUHR ET DE SES CONSÉQUENCES DÉFRAYAIT TOUTES LES CONVERSATIONS ENTRE DÉPUTÉS ET SÉNATEURS AUJOURD'HUI, À TEL POINT QUE TOUTES LES AUTRES QUESTIONS IMPORTANTES QUI DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES À LA CHAMBRE, ONT ÉTÉ COMPLÈTEMENT RELÉGÉES DANS L'OMBRE.

L'OPINION DE ROSENBERG

Berlin, 9. — Dans un compte rendu à la presse, aujourd'hui, le baron von Rosenberg, le ministre des affaires étrangères, a déclaré que si la France continuait son plan d'invasion ce serait une violation du traité de paix.

EN PREMIER LIEU, DIT LE MINISTRE, LA DÉCLARATION DE LA COMMISSION DES RÉPARATIONS AU SUJET DE L'EXPÉDITION DU CHARBON ET DU BOIS NE JUSTIFIERAIT PAS AUCUNE AUTRE MESURE PRISE CONTRE L'ALLEMAGNE EXCEPT CELLES STIPULÉES DANS LA NOTE DES ALLIÉS DU 21 MARS DERNIER.

EN SECOND LIEU, DÉCLARA-T-IL, LE TRAITÉ DE PAIX NE PERMET PAS AUCUNE PEINE AYANT UN CARACTÈRE D'ANNEXION DE TERRITOIRE, MÊME S'IL Y AVAIT FAUTE DE LA PART DE L'ALLEMAGNE.

EN TROISIÈME LIEU, IL COMBAT TOUTES MESURES QUI POURRAIENT ÊTRE AMBIBLES CONTRE L'ALLEMAGNE, NE POURRAIENT ÊTRE APPLIQUÉES QUE SI CES MESURES SOIENT ACCEPTÉES PAR TOUTS LES ALLIÉS CONCERNÉS.

PAS AVANT LE 15

Londres, 9. — Le rapport disant que le premier train à destination de la Ruhr était passé par Cologne est sans fondement, dit une dépêche de Cologne, cet après-midi. Des renforts ont été transférés dans la région de Dusseldorf, mais il n'y a aucune indication à Cologne, dit le message, ni aucune intention d'entrer dans la Ruhr avant le 15 janvier.

UNE DÉCLARATION

Washington, 9. — Des rapports publiés de Paris niant que le plan du secrétaire Hughes pour les réparations ait été transmis à la France, a obligé le département d'Etat à publier une déclaration officielle aujourd'hui, disant que le secrétaire d'Etat avait discuté l'affaire avec l'ambassadeur Jussard, avant son départ à New-Haven, et que l'ambassadeur l'avait transmise à son gouvernement.

"L'ambassadeur français" dit la note publiée, avait présenté au secrétaire, les observations de M. Poincaré en réponse. Les vues des deux gouvernements furent échangées de cette manière.

A LA CHAMBRE BELGE

Bruxelles, 9. — La déclaration du premier ministre a produit une excellente impression sur la Chambre. Seul, le groupe socialiste, tout en reconnaissant la nécessité des réparations et en admettant que les Allemands avaient tort, désapprouvèrent en principe toutes mesures coercitives et exprimèrent la crainte que cette occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand ne fut de longue durée. Le groupe socialiste prendra une décision définitive sur cette question à une assemblée de son conseil général qui a été convoquée pour jeudi.

Un ancien pasteur devenu contrebandier

(Dépêche de la Presse Canadienne) Sarnia, 9. — Le Rév. Roland Crouch, un ancien ministre méthodiste de Port Huron, Mich., est détenu en ce moment à la prison du comté de cette ville et les autorités canadiennes demandent qu'il soit extradé pour avoir passé des spiritueux en contrebande, de Port Huron à Searforth, Ontario. L'inspecteur Whiteside, du comté de Huron, et l'inspecteur des licences Coulter, de cette ville, ont arrêté Crouch et un nommé Edward Allen, de Searforth, aujourd'hui, à la résidence d'un parent d'Allen à Port Huron. Au moment de son arrestation, Crouch était vêtu comme un clerc, mais il a déclaré qu'il n'était plus ministre.

Crouch, qui possède une automobile, transportait depuis quelque temps, disent les autorités, des spiritueux de Port Huron à Searforth. Un revolver que l'on croit appartenir à l'ancien ministre a été trouvé dans la maison où a eu lieu l'arrestation.

Mort de "Bud" Jhonson

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 9. — "Bud" Jhonson, qui en 1921 a causé toute une sensation dans la société new-yorkaise en épousant une danseuse anglaise, Mlle Peggy Marsh, est mort aujourd'hui de pneumonie dans un hôpital local. Les médecins qui soignaient le malade ont déclaré que la mort avait été hâtée par une blessure qu'il avait reçue au mois de septembre dernier, au cours d'une excursion au lac Châteauneuf dans les Adirondacks, au camp de Jack Clifford, danseur et mari d'Evelyn Nesbitt. Lors de l'accident Jhonson fut transporté en hâte dans un hôpital de Plattsburg et maintint qu'il s'était blessé lui-même accidentellement.

Omar pacha arrêté pour haute trahison

(Cable de la Presse Associée) Londres, 9. — Une dépêche de Rome à l'Exchange Telegraph dit qu'Omar pacha, son fils Pethy et son frère Mansour, ont été arrêtés aujourd'hui dans un hôtel de la capitale italienne où ils vivaient au milieu du plus grand luxe. Les Turcs sont accusés d'espionnage et de trahison et ils seront incarcérés dans la prison militaire de Berghezzi dans l'Afrique du nord.

La dépêche ajouta que le service d'espionnage italien avait découvert qu'Omar pacha comptait contre l'Italie, avec la complicité d'émisseries des tribus Saoudi, alors qu'il occupait le poste de conseiller du gouverneur de la Libye italienne.

On veut faire adoucir la loi

(Dépêche de la Presse Associée) Trenton, N. J., 9. — A l'ouverture du parlement du New-Jersey, aujourd'hui, on a présenté au gouvernement une résolution demandant une modification de la loi de prohibition et un adoucissement des rigueurs de la loi à ce sujet.

Frontière fermée

(Cable de la Presse Associée) Sofia, 9. — Les autorités turques ont fermé temporairement la frontière entre la Turquie et la Bulgarie, afin de pouvoir exécuter des mouvements de troupes vers le front grec.

LA FRANCE AUGMENTE LES IMPÔTS DIRECTS

(Cable de la Presse Associée) Paris, 9. — Le gouvernement français a décidé d'augmenter de vingt pour cent tous les impôts directs, excepté ceux sur les salaires, pour pouvoir faire face au déficit du budget de cette année.

Cette mesure, approuvée, dit-on officiellement, 3,000,000,000 de francs.

Une semblable augmentation avait été rejetée comme étant absolument impraticable lorsqu'elle avait été suggérée il y a quelque temps, mais elle a été ratifiée aujourd'hui par le conseil des ministres et une loi à cet effet va être présentée prochainement à la Chambre, a annoncé ce soir M. de Lasteyrie, le ministre des finances.

SIR ALLEN AYLESWORTH EST SÉNATEUR

Il remplira la vacance créée par la mort du sénateur Proudfoot

CARRIÈRE FÉCONDE

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 9. — Sir Allen Aylesworth, K.C.M.G., de Toronto, autrefois ministre de la Justice et Maître-général des Postes, dans le gouvernement Laurier, a été choisi pour remplir la place vacante au Sénat, causée par la mort du sénateur William Proudfoot. Cette nouvelle a été annoncée par l'honorable W. L. Mackenzie King à la fin de l'assemblée du cabinet ce soir.

Sir Allen Aylesworth est né à Newburgh, Ont., le 27 novembre 1854 et fit ses études à l'Académie Newburgh et à l'Université de Toronto où il a obtenu le prix du Prince de Galles. Il fut appelé au Barreau de la province d'Ontario en 1878 et fut créé conseiller de la Reine en 1890. Sir Allen a représenté les provinces devant le Conseil privé en 1904 au sujet de la dispute dans laquelle on voulait réduire le nombre de représentation des vieilles provinces dans la Chambre des Communes. Il fut membre du tribunal d'arbitrage de la frontière d'Alaska en 1903 et avec sir L. A. Jetté, on se le rappelle, refusa de signer la déclaration.

En 1914 sir Allen représentait le Canada et la Grande-Bretagne devant le tribunal de La Haye dans l'arbitrage des pêcheries et en 1911, il fut délégué à Washington au sujet de la dispute du tribunal de La Haye. Il fut décoré en reconnaissance de ses services.

Sir Allen d'abord brigua les suffrages aux Communes dans le comté de Durham, Ont., aux élections générales de 1904 et fut élu député. Il fut nommé ministre des Postes dans le cabinet Laurier le 16 octobre 1905, et fut élu aux Communes pour North York la même année. Il fut nommé ministre de la Justice en 1906.

Le nouveau sénateur a toujours montré un grand intérêt pour l'Université de Toronto. Il a été sénateur de cette institution, vice-président de l'Association des anciens élèves et membre de la commission de l'Université de Toronto.

Il fut un des trois représentants canadiens, envoyés aux funérailles du roi Édouard VII à Londres, en mai 1910.

Un électricien est gravement blessé

(Dépêche de la Presse Associée) Grand-Mère, 9. — Ferdinand Hogue, électricien à l'emploi de la Laurentide Company, de cette ville, s'est infligé de graves blessures, le 6 matin, alors qu'il réparait l'un des fils conducteurs traversant un poste subsidiaire de la Compagnie. Le malheureux fut partiellement électrocuté et s'infligea de graves brûlures aux deux bras ainsi qu'au cou et dans la figure.

Le blessé fut transporté en toute hâte à l'hôpital des Laurentides où les médecins ont déclaré que malgré son état critique, il est peu probable qu'il ne survive pas à ses blessures.

Le "Bellingham" demande du secours

(Cable de la Presse Associée) Londres, 9. — Le vapeur américain "Bellingham", allant d'Adrossan à Baltimore, a perdu son gouvernail, alors qu'il se trouvait à 53 degrés 45 de latitude et 19 degrés 54 de longitude et a envoyé aujourd'hui un signal de détresse qui a été intercepté par la station de Lands End.

Le premier message disait que le "Bellingham" avait besoin de secours et qu'il ne pouvait pas rester à flot beaucoup plus longtemps. Plus tard, une dépêche par télégraphe sans fil du "Bellingham" disait que le vapeur pourrait se rendre jusqu'à Falmouth, que les vapeurs "President Polk" et "Kenbane Head" lui présentaient main-forte et qu'il n'avait plus besoin d'aide.

Sun Yat Sen sur le sentier de la guerre

(Cable de la Presse Associée) Canton, 9. — La ville de Shinghing, à mi-chemin entre Canton et Wuchow est tombée au pouvoir des troupes de Sun Yat Sen, l'ancien président de la république du sud de la Chine qui avait annoncé son intention d'enlever Canton à son vainqueur, le général Chen Chung-ming, et de reprendre le pouvoir dans le sud.

Londres, 9. — Une dépêche de Shanghai annonce que les troupes du territoire de Canton ont rafolé les constitutionnalistes qui avançaient de Wuchow. Le correspondant de l'Agence Reuters qui a envoyé cette nouvelle affirme que l'on peut s'attendre prochainement à de sérieux engagements.

L'hon. M. Caron poursuit l'"Homme Libre"

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 9. — L'hon. J. E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, a initié une action en dommages de \$500.000 contre le nouveau journal hebdomadaire de Québec, "L'Homme Libre", et contre les éditeurs et imprimeurs de l'Imprimerie de Québec et contre "L'Action Sociale". L'hon. M. Caron soutient que cette feuille a publié des articles diffamatoires qui ridiculisent le ministre de l'Agriculture et qui attaquent sa réputation gravement.

LE CAPUCHON NOIR ÉTAIT DE RIGUEUR

Les membres du Ku Klux Klan le revêtaient au cours de leurs expéditions

DES REVELATIONS

Tous les ordres d'enlèvement venaient du chef du Klan de Morehouse

(Cable de la Presse Associée) Bastrop, 9. — Pionneant dans les secrets de la succursale de Morehouse du Ku-Klux-Klan pour essayer de fixer les responsabilités au sujet de l'enlèvement et le meurtre de Watt Daniels et de T. Richards, les procureurs de l'Etat ont fait comparaitre aujourd'hui des témoins pour prouver que les déportations et les flagellations avaient été faites sous la direction du chef du Klan de Morehouse et que les capuchons noirs faisaient partie de l'accoutrement des bandes de cette organisation au cours de leurs expéditions.

Le capitaine J. K. Skipwith, chef reconnu de l'organisation du Klan de Morehouse, a été désigné par J. F. Norworthy, qui a avoué avoir fait autrefois partie de cette organisation, comme étant celui qui donnait les ordres à l'organisation de Morehouse.

"Les capuchons blancs et les robes servaient pour les cérémonies; elles étaient portées dans la salle de réunion et dans les défilés, mais les capuchons noirs étaient employés dans les expéditions," a déclaré Norworthy.

Le témoignage de Norworthy a atteint son point culminant lorsqu'il a identifié un capuchon noir, produit par le procureur-général A. V. Cocco, comme étant la coiffure portée par les membres du Klan dans leurs expéditions.

Dans son témoignage d'aujourd'hui, Norworthy a fait le récit des événements qui s'étaient produits avant l'enlèvement des deux hommes juifs à l'époque à laquelle il avait été envoyé pour fouetter plusieurs hommes et les chasser de la Louisiane.

Norworthy a déclaré qu'il était un ancien "capitaine" du Ku-Klux-Klan.

Entendus aujourd'hui, des hommes qui avaient été faits prisonniers ou étaient présents lorsque Watt Daniels et Richards furent enlevés.

Ils ont admis que l'enlèvement avait été opéré par une bande de capuchons noirs, armés de carabines, de pistolets et de fusils. Aucun d'eux n'a cependant pu identifier des membres de la bande. Sydney White, le dernier témoin entendu aujourd'hui, ne se rappelait que de vagues incidents de la fatale journée du 24 août dernier, alors que Daniel et Richards disparurent et que trois autres hommes qui revenaient d'une partie de baseball à Mer-Rouge furent enlevés. "N'est-ce pas étrange que vous n'avez pas été effrayés de voir des hommes capuchonnés et bien armés enlever vos compagnons?" a-t-on demandé à White.

"J'avais entendu dire que les membres du Klan enlevaient des individus, les fouettaient, puis les renvoyaient en liberté."

"De sorte que vous n'avez pas de raison de vous en inquiéter, vous supposez qu'ils allaient les flageller puis leur rendre la liberté?"

Exactement.

White a relaté une conversation qu'il avait eue avec un nommé Mott, un résident de la place où il demeure, Oak Ridge, et au cours de laquelle Mott lui avait dit avoir vu un camion semblable à celui dans lequel avaient été placés les hommes après leur enlèvement, passer vers 1 heure 30 du matin. Le camion semblait contenir des hommes masqués et deux formes humaines gisaient dans le fond de la voiture.

Le camion se dirigeait dans la direction du lac La Fourche dans lequel les corps mutilés et décapités de Daniel et de Richards furent trouvés par la suite.

Le fait que votre compagnon avait été enlevé et la conversation que vous avez eue avec Mott ne vous ont pas poussé à en informer les autorités?" a-t-on demandé à White.

"Non, Je n'y ai pas pensé", répliqua ce dernier.

Les ministres qui sont arrivés de Montréal sont les honorables J. L. Perron, Athanas David, J. Nicol, Honoré Mercier et Aurèle Lacombé. Ceux du district de Québec sont actuellement dans la capitale.

Parmi les visiteurs, qui sont allés rencontrer M. Taschereau, on remarque l'hon. P. J. Paradis, conseiller législatif et organisateur libéral du district de Québec; l'hon. Adélard Turcotte, président du conseil législatif; M. L. A. Cannon, M.P.P., Martin Madden, M.P.P., et autres.

Les commentaires vont leur train sur les élections probables. Déjà l'on parle d'acclamations libérales dans un grand nombre de comités du district de Québec. L'on apprend aussi de Montréal que les conservateurs n'auraient pas de candidats dans plusieurs comtés. On attend avec impatience les développements de la situation politique.

DANS RIMOUSKI

Québec, 9. — Le docteur M. Moreau, de Rimouski, a été choisi, hier soir, comme le porte-étendard libéral pour le comté de Rimouski dans les prochaines élections. Il y eut deux assemblées tenues au théâtre Populaire de la ville de Rimouski; et après quelques discours par nombre d'orateurs dont l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, et Elysée Thériault, député de l'Islet à la Législature, un vote fut pris et le Dr Moreau fut choisi par une grosse majorité. Il y avait trois candidats: le docteur Moreau, Joseph Paret et Robert Duchêne. Mais ces deux derniers se sont retirés et le docteur choisi comme candidat.

L'ATMOSPHERE S'ECLAIRCIT A LAUSANNE

La conférence n'a plus aujourd'hui que trois questions à régler

PROBLÈMES ÉPINEUX

La solution de la question d'un foyer arménien semble introuvable

(Cable de la Presse Associée) Lausanne, 9. — Les événements à la conférence de Lausanne ont pris une meilleure tournure aujourd'hui. Un accord complet a été conclu sur tous les points excepté la question de l'amnistie, celle de l'exemption du service militaire pour les chrétiens résidents en Turquie et celle de l'établissement de patries pour les Arméniens et les Assyro-Chaldéens.

On s'attend que les deux premiers de ces problèmes épineux soient réglés plus tard dans les négociations privées et incorporés dans le projet de traité, mais la solution de la dernière question semble irréalisable pour le moment tout au moins.

Isamet pacha, chef de la délégation turque, a dit à la conférence aujourd'hui que la Turquie ne pourrait pas admettre que l'on discute la question des foyers nationaux pas plus pour les Arméniens que pour les Assyro-Chaldéens.

« Nous sommes absolument convaincus », a-t-il dit de son ton calme et digne, « que les mesures que nous avons prises en Turquie pour l'avenir ferme ont toutes les blessures et que tous les résidents du pays travailleront de concert dans la paix et la tranquillité. Notre devise est: "Une patrie une et indivisible." »

Le marquis Curzon, le secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre a fait un éloquent appel aux délégués turcs pour leur demander de reconsidérer la question qui, a-t-il fait remarquer, avait une importance énorme au point de vue de l'opinion mondiale. Il a déclaré, d'un air grave, que les Arméniens et les Assyro-Chaldéens avaient énormément souffert, que leur avenir était terriblement incertain et qu'ils avaient droit à quelques garanties.

Sir Horace Hamboild, haut-commissaire anglais à Constantinople, avait suggéré un foyer national pour les Arméniens en Cilicie et il semblait à Lord Curzon que c'était le meilleur moyen de s'assurer la coopération d'un peuple intelligent et travaillant dans la construction d'une nouvelle Turquie.

Il a dit que la Turquie s'opposait à l'heure actuelle à ce projet, mais il avait confiance que plus tard, elle reconnaîtrait qu'il était sage pour elle de faire quelque chose dans le sens proposé.

PROCHAIN RÈGLEMENT

Constantinople, 9. — Les dépêches de source turque venant de Lausanne disent que les événements ont pris soudain une tournure tout-à-fait optimiste et elles prédisent un règlement prochain et satisfaisant de toutes les questions en litige devant la conférence du Levant.

LE CABINET PROVINCIAL SE REUNIT CE MATIN

Tous les ministres sont dans la capitale pour assister à cette réunion

(Spécial de "Canada") Québec, 9. — Les bureaux du parlement étaient très actifs aujourd'hui et un grand nombre de visiteurs sont venus rencontrer le premier ministre Taschereau.

Une réunion du cabinet doit avoir lieu demain matin et l'on comprend que d'importantes questions y seront discutées. Le premier ministre a voulu que la question des élections soit débattue à cette réunion qui groupera tous les membres du cabinet. Mais rien de définitif n'a été encore annoncé à ce sujet et on attend avec anxiété la fin de la réunion de demain qui aura lieu à onze heures de l'avant-midi.

On ne sait pas encore si demandera l'acte au Congrès de modifier immédiatement les termes des statuts actuels ou si la commission américaine s'occupera plutôt de conclure les meilleurs arrangements avec les nations débiteurs. On croit plutôt cependant que la meilleure hypothèse est la dernière mentionnée.

On ne sait pas encore si demandera l'acte au Congrès de modifier immédiatement les termes des statuts actuels ou si la commission américaine s'occupera plutôt

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la deuxième page)

CE SOIR, JOUTE ENTRE MCGILL ET UNIVERSITE DE MONTREAL

La première rencontre de la Ligue Intercollegiale aura lieu ce soir, à l'Arena. — Deux puissantes équipes en présence.

C'est ce soir que nos étudiants font leur début dans la Ligue Intercollegiale. Les adversaires seront les étudiants de l'Université McGill. On est la rivalité qui existe entre ces deux universités et la joute promet de grosses émotions. On s'attend à une grosse assistance pour l'ouverture de la saison.

Table listing sports events: 20 janvier, 27 janvier, 2 février, 7 février, 9 février, 17 février, 18 janvier, 20 janvier, 27 janvier, 3 février, 10 février, 17 février, 18 janvier, 20 janvier, 27 janvier, 3 février.

HERSCOVITCH VS SCHNEIDER KID ROY VS JERKY BRADY

Ces quatre boxeurs locaux se livreront des assauts décisifs, mardi soir prochain, au Monument National. — Deux autres rencontres seront au programme.

On peut s'attendre à une belle soirée de boxe, mardi prochain, au Monument National. Comme on le sait, c'est ce soir-là que Bert Schneider et Moe Herscovitch se rencontreront dans un combat principal de dix rounds et Kid Roy et Jerky Brady se livreront une semi-finale de dix rounds.

GREEN BYRON DE NOUVEAU AUX PRISES

Worcester, Mass., 9 — Solly Green, de Montréal, rencontrera Pete (Snider) Byron dans un combat de dix assauts, le 15 janvier, au Worcester A.A.

VICTOIRE DU CLUB FARNHAM

Farnham, 9. — Samedi, le 6 janvier, le club Farnham est allé faire l'ouverture de la première partie de la Ligue de Hockey des Cantons de l'Est, à Cowansville, et le club Farnham a remporté la victoire par un score de 4 à 2 dans une des plus belles parties jouées à Cowansville.

ROBE DE CHAMBRE

50 Variétés — Modèle Exclusif The Montreal Trade Supply Co 30, Carré Chabot.

UNE FAMILLE FUIT DANS LA NUIT, LE CHEF SAUVE LEURS ECONOMIES

Cinq personnes doivent s'enfuir de leur maison en flammes avec leurs vêtements de nuit. — Trois enfants malades se réfugient chez leur oncle, pendant que le père et la mère les suivent. — Un cheval est brûlé à mort. — Quatre logis endommagés par les flammes.

Cinq membres d'une famille ont dû s'enfuir à peine vêtus par un froid intense à 4 heures 15 hier matin lorsque la résidence d'Edouard Séguin, rue Cobourg, Montréal-Nord prit feu. L'explosion d'une lampe à pétrole a été la cause de l'incendie.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VERDUN POURRA EMPRUNTER \$250,000

Elle obtient cette autorisation hier après-midi du Bureau Central des Ecoles Catholiques, qui s'est réuni sous la présidence de l'honorable juge Lafontaine. — Délégation conduite par Mgr J. A. Richard. — Le charbon pour les écoles du district Nord.

La Commission Scolaire de la municipalité de Verdun pourra, dans le plus bref délai, effectuer un emprunt de \$250,000, qui lui permettra de racheter des débetures, pour \$200,000 dues le 1er mai prochain et de construire, au prix de \$50,000 une école maternelle.

L'EUROPE EST MENACEE D'UN AUTRE DANGER

Les résultats de la conférence de Gaya inquiètent les Anglais. (Cable de la Presse Associée) Londres, 9. — Les autorités anglaises voient dans la décision prise à la dernière séance de la conférence du Califat des Indes tenue à Gaya, et dont les rapports officiels viennent de parvenir ici, une nouvelle menace pour l'Europe.

"Il y avait Plusieurs Aliments que je ne Pouvais pas Manger"

Mme H. Robert Wells, English Harbour, Trinity Bay, Terre-Neuve, écrit: "Je souffrais de dyspepsie nerveuse — et cela tellement qu'il y avait un grand nombre d'aliments que je ne pouvais manger à cause de la sensation déprimante après les avoir mangés."



LES RABAIS DE JANVIER

Chez Holt Renfrew Vous Epargnent de 20% à 50%



\$325.00

Tel que dessiné

Voici une agréable surprise pour une dame désirant un riche Manteau de Seal Hudson d'une valeur de \$400 à \$500. Rien dans ce manteau n'est en défaut: Style excellent, qualité supérieure, main-d'oeuvre impeccable.

- \$295.00. On ne saurait imaginer un Manteau plus distingué, plus seyant et d'un meilleur usage à la jeune femme qui le portera tous les jours, que ce vêtement en peaux de Chat Sauvage foncées, habilement travaillées par des experts. Ce manteau tel que reproduit a vraiment grande allure. Marqué originairement \$390.
- \$385.00. Manteau en Seal Hudson d'une qualité exceptionnelle. Nous avons créé ce modèle pour les personnes de tailles moyennes, à la recherche d'un vêtement dépourvu de toute excentricité, mais d'une qualité irréprochable. Nous y avons parfaitement réussi. Durant de longues années ce Manteau sera jugé de bon goût. Au prix indiqué, il est très intéressant, puisque nous le vendons originairement \$495.00.
- \$325.00. Manteau exquis en l'aube superbe, modèle à ligne svelte élançée, ceinture cordon, amples col châle et parements, large bord en peaux renversées. Vêtement d'un très grand chic et de qualité irréprochable à ce prix extrêmement bas. Originairement \$395.00.
- \$150.00. Les Manteaux de Holt Renfrew en Seal Electrique vous donnent pleine valeur pour vos déboursés. Ils sont irréprochables pour le style, la qualité et la durabilité. Les pelleteries sont soyeuses, fournies et bien lustrées. La garniture en Martre d'Alaska est de proportion généreuse. Originairement \$225.00.
- \$295.00. Manteau en superbe Mouton de Perse, très mode et très soigné. Ce Manteau d'un bon usage vous procurera satisfaction et confort durant plusieurs saisons. Fini au parfait dans tous ses détails, il est seyant et distingué. Originairement \$355.
- \$230.00. Beau Paletot en Peaux de Chat Sauvage foncées parfaitement apprêtées. L'idéal du confort pour un homme. Les Paletots en Chat Sauvage de Holt, Renfrew sont d'une valeur unique, surtout au rabais de la Vente de Janvier. Marqués originairement jusqu'à \$285.00.
- \$295.00. Manteau en superbe Mouton de Perse, très mode et très soigné. Ce Manteau d'un bon usage vous procurera satisfaction et confort durant plusieurs saisons. Fini au parfait dans tous ses détails, il est seyant et distingué. Originairement \$355.

Holt Renfrew & Co. Limited 41 Rue Sainte-Catherine Ouest

Le Canada

MONTREAL, mercredi, 10 janvier 1923.

Est-ce la Guerre ?

La France envahira-t-elle la Ruhr aujourd'hui ? et si elle le fait, quelle sera la conséquence ultime de ce mouvement ?

Voilà de graves questions que l'on peut se poser et auxquelles les événements viendront bientôt répondre.

La négligence voulue et systématique avec laquelle l'Allemagne a reculé ses paiements, et la divergence d'opinions de certains alliés différant toujours une action déterminante semblent avoir poussé la France à bout.

Il ne faut pas oublier que ces réparations ne couvrent en aucune façon des bénéfices de guerre ou une conquête quelconque : il ne s'agit que d'une proportion des dommages subis durant la guerre, dont le sol français a fourni le théâtre ; mais c'était la guerre de tous, et le fait qu'elle fut combattue en France ne doit qu'augmenter les obligations des autres pays vis-à-vis de cette dernière.

La mauvaise foi habile et calculée de l'Allemagne paraît évidente.

Les finances allemandes ne sont pas entre les mains du gouvernement du Reich, mais des grands financiers qui les manipulent en toute sécurité à l'étranger. Si ces derniers le voulaient, ou si le gouvernement les y forçait, on pourrait rencontrer les obligations. Mais c'est précisément le procédé dont on a usé pour ne pas le faire.

Ces financiers ont sorti du pays tout le capital flottant. Ils financent les importations de matières premières, du dehors. Ils vendent à l'étranger les produits allemands et ne laissent rentrer au pays qu'une petite partie de la somme des ventes, ce qui est indispensable pour tenir les machines en état. Ils ont le travail à un prix fort bas, et effectuent ainsi d'immenses profits cependant que le gouvernement allemand crie famine.

L'opération que veut tenter la France, à qui l'on réclame ses dettes mais dont les créances allemandes et russes chôment, est donc avant tout financière.

Et comme on l'a écrit à bon droit, il s'agit d'une opération non militaire, mais purement "hypothécaire."

Devant le Peuple ?

Il est de plus en plus question d'élections provinciales à brève échéance dans le public.

Rien d'officiel n'a été annoncé, cependant, à ce sujet, — ce qui n'a pas empêché M. Sauvé de commencer immédiatement sa campagne électorale.

On sait que M. Sauvé a écrit une lettre au lieutenant-gouverneur de la province lui demandant de ne pas dissoudre les Chambres à cette époque de l'année.

Cela contraste bien avec certains de ses discours de la dernière session dans lesquels il laissait percer une impatience évidente de rencontrer le gouvernement devant le peuple.

On voit bien là les changements d'attitude fréquents du chef de l'opposition : durant la session, il parle d'élections ; la session terminée, il demande au lieutenant-gouverneur de ne pas dissoudre les Chambres ; et ensuite, alors que rien n'est décidé au sujet des élections, il commence sa campagne, geste qui n'a pas plu à ses quelques amis.

Mais que nous ayons des élections à brève échéance ou dans quelques mois, cela n'effraie pas le gouvernement Taschereau qui est prêt à se présenter devant le peuple pour lui exposer le bilan de ses œuvres.

Ce n'est pas quand on a un record aussi méritoire que celui de l'administration provinciale actuelle qu'un gouvernement peut craindre d'affronter les électeurs pour leur demander un renouvellement de mandat.

Voilà déjà vingt-cinq ans que le parti libéral administre la province et ce fut tout à l'avantage de celle-ci.

Un regard sur la province de Québec démontre jusqu'à quel point nous méritons bien le titre de première province de la Confédération canadienne.

Dans tous les domaines, la prospérité et le progrès ont augmenté dans des proportions considérables, grâce à l'administration libérale qui préside à nos destinées avec sagesse et prudence.

Nos revenus ont augmenté dans une mesure inattendue. La colonisation a pris un essor notable, l'agriculture s'est améliorée sensiblement ; nous avons des routes qui attirent des milliers d'étrangers ici tous les ans.

Nous ne pouvons ici faire une analyse détaillée de nos progrès et du développement subi par la province ; mais nous sommes convaincus que l'électorat ne se laissera pas tromper et que son verdict sera de nouveau largement en faveur du gouvernement Taschereau.

Le Contribuable ne Paiera pas Toujours

Afin de bien se familiariser avec tout le réseau dont il a entrepris l'administration, sir Henry Thornton a commencé son inspection des lignes de l'ouest des chemins de fer nationaux, dernière étape de son voyage d'étude.

Le nouveau président des chemins de fer nationaux était, hier, à Fort-William, où il a été reçu par le Canadian Club de cette ville.

Sir Henry a déclaré que les intérêts de toutes les parties du pays doivent être conciliés dans la nouvelle administration, mais on ne doit pas oublier que le contribuable canadien ne peut conti-

nuer de payer les déficits sans encourir des difficultés financières.

Cette importante déclaration indique dans quel esprit sir Henry a l'intention d'administrer le réseau qu'on lui a confié ; il cherchera avant tout, en tenant compte des besoins de tous, de faire disparaître ces déficits annuels.

Il semble qu'il y ait deux opinions au sujet des chemins de fer nationaux.

L'une voudrait, et c'est juste, que nous payions pour la valeur complète du service reçu ; l'autre, au contraire, déclare que les chemins de fer étant d'une utilité publique, c'est l'Etat tout entier qui doit en assumer les obligations et les déficits.

Cette dernière opinion se trouve particulièrement dans l'ouest canadien, traversé par trois réseaux dont deux sont continuellement en déficit : le Grand-Tronc-Pacifique et le Canadien-Nord.

L'ouest ne peut alimenter avantageusement ces trois réseaux : de là les \$70,000,000 à \$75,000,000 de déficit au bout de chaque année d'opération.

C'est ce qu'a compris sir Henry Thornton quand il déclare que le contribuable ne peut pas toujours payer ces sommes importantes et il faudra prendre les moyens nécessaires de faire disparaître ces déficits ou d'abandonner la nationalisation des chemins de fer.

Le gouvernement King a voulu donner un essai loyal au réseau nationalisé ; il a choisi à cet effet des hommes compétents comme sir Henry Thornton qui possède une autorité considérable en matière de chemins de fer.

Cette expérience que l'on tente encore une fois produira-t-elle le résultat qu'on en attend ? Il faut l'espérer. Mais d'une façon ou d'une autre, cette expérience devrait être concluante et devrait donner satisfaction à tout le monde.

Simple Paragraphe

Dans un de ses derniers numéros de fin d'année, le "Figaro" publiait l'écho suivant, sous le titre "Le grand chef des Iroquois" :

"Il s'appelle l'Élan Blanc. Bien différent de ses ancêtres qui servaient de modèles à Fenimore Coopre, il n'est pas l'ennemi des Visages Palés. Comme sa tribu habite l'ouest du Canada, il est venu, sujet loyal, jusqu'à Londres apporter son hommage au roi George V. Sa visite avait encore un autre but. L'Élan Blanc, fort lettré, et qui a acquis ses grades universitaires en Amérique, voudrait que sa tribu, qui compte 285,000 sujets, bénéficiât, elle aussi, de l'instruction moderne. Et le chef des Iroquois a demandé au roi d'Angleterre de bien vouloir donner l'ordre que l'on organisât des écoles à l'usage des jeunes Iroquois canadiens."

Quel est ce chef, habitant l'ouest du Canada et qui n'est pas l'ennemi des blancs ? Et ce paragraphe ne donne-t-il pas l'impression d'une puissante tribu "d'Iroquois canadiens" qui veulent bien vivre en paix avec nous ?

Ne serait-il possible, une fois pour toutes, de mettre fin à ces absurdes légendes ? Et n'est-ce pas nous qui en sommes responsables particulièrement, par le défaut d'assimiler promptement les derniers modestes survivants des tribus d'autrefois ?

Sir Allen Aylesworth au Sénat

Sir Allen Aylesworth vient d'être nommé sénateur par le gouvernement King en remplacement du sénateur Proudfoot, décédé.

La nomination de sir Allen au Sénat sera sans doute accueillie avec une très vive satisfaction de la part de tous les libéraux, car c'est un homme de haute valeur qui entre à la Chambre Haute.

Le nouveau sénateur fut toujours un libéral de vieilles traditions. Pour son parti, il a entrepris bien des luttes qu'il a menées à bonne fin. Sa haute compétence lui valut aussi de nombreuses missions importantes qu'il remplit avec tact et succès. Sir Allen s'est occupé de politique depuis de longues années ; il fut ministre dans le gouvernement Laurier auquel il fit toujours honneur.

Au nom des libéraux de la province de Québec, nous présentons au nouveau sénateur nos plus sincères félicitations.

Le Commencement

La lettre de M. Sauvé au lieutenant-gouverneur indique nettement que si le chef de l'opposition faisait parade de son désir de paraître devant le peuple, une certaine timidité l'assaille au dernier moment.

Et comme dit le proverbe, la crainte est le commencement de la sagesse.

En Marge du Record

Les adversaires du gouvernement Taschereau ne peuvent se plaindre du record de la province, le meilleur de tout le Dominion, au point de vue économique et financier.

C'est pourquoi ils s'acharnent à créer des questions contentieuses, en marge de ce record.

Comme d'habitude

Le gouvernement Drury étant au pouvoir dans l'Ontario doit essayer la mauvaise humeur et le fanatisme des gens du "Sentinel."

S'il n'avait d'autres adversaires, d'ailleurs, il n'aurait pas trop à s'en inquiéter : l'école orangiste siège toujours à l'extrême gauche de la politique ontarienne.

Opinions

L'Hon. M. Belcourt et la question bilingue

Le "Droit" d'Ottawa reproduit le texte de la conférence de M. le sénateur Belcourt au congrès des étudiants chrétiens à Toronto, et ajoute :

En traitant la question du bilinguisme canadien, et en la discutant ensuite avec ses auditeurs, M. Belcourt poursuivit l'œuvre qu'il a entreprise depuis plusieurs années.

Sans ostentation et sans aucun bénéfice personnel, le président de l'Association d'Éducation, en plus du travail que lui impose cette charge, et outre ses devoirs d'État, fait servir sa réputation de juriste et son influence d'homme politique, non seulement au salut de nos écoles bilingues, mais aussi pour faire connaître aux intellectuels anglo-canadiens l'aspect national du problème scolaire.

Il faut de la conviction et du courage pour défendre cette question devant des auditeurs anglo-protestants, souvent indifférents, sinon hostiles.

En exposant la question scolaire sous son véritable aspect, il a conquis la sympathie et la bonne volonté d'un grand nombre d'Anglo-Canadiens d'élite. Catholique et homme de parti, il a rallié aux vrais principes de l'unité nationale, des protestants, des orangistes, des conservateurs, des libéraux et des progressistes.

Ce travail ne s'est pas fait dans une journée, à la suite d'une seule conversation ; il n'a pas été non plus la conséquence de quelques lettres amicales. Seul celui qui l'a accompli sait ce qu'il a coûté.

Mais M. le sénateur Belcourt ne le regrette pas, car de ce travail en profiteur au sein des dirigeants de l'opinion publique anglaise, il faut espérer beaucoup, surtout lorsqu'il est accompli au milieu des difficultés et des épreuves, et après que toutes les négociations avec le gouvernement ont échoué.

Dans la conférence que le président de l'Association a prononcée au congrès des Étudiants chrétiens, travail qu'il lui a été impossible de faire plus étendu et plus complet, vu le peu de temps assigné à chaque orateur, il a exposé les grandes lignes du problème bilingue.

Trois points furent développés, avec force arguments et documents à l'appui : 1o. Est-ce que le Canada n'a été dans le passé une nation bilingue et bicultural ? 2o. Le Canada pourrait-il devenir unilingue ? 3o. Si c'était possible, serait-ce désirable ?

M. Belcourt a mis ses auditeurs en face du fait que la langue française avait été la première langue civilisée parlée au Canada, que ceux qui la possèdent, en plus des droits qu'ils y ont acquis, ont acquis en adoptant le Canada comme patrie, avaient conservé cette langue et que cette langue était devenue officielle. De plus, il a rappelé opportunément, devant un auditoire apte à saisir toute la portée de ses paroles, que tout peuple avait sur sa langue maternelle un droit naturel que ne saurait infirmer un texte de loi.

A en juger par la vibrante ovation dont M. Belcourt a été l'objet, et par les nombreuses félicitations qui lui ont été adressées après sa conférence, ces paroles ne sont pas tombées en une terre stérile ; les étudiants qui ont entendu la lumineuse exposition de notre distingué compatriote se feront un devoir de servir la cause nationale en tant que chez eux et dans leur milieu les préjugés de la plupart du temps à l'ignorance.

Nous souhaitons que M. Belcourt continue l'œuvre durable qu'il a entreprise auprès de ses concitoyens de langue anglaise dont il a su gagner l'amitié, l'estime, le respect.

Charles GAUTHIER.

L'impôt sur le capital

LA LEÇON SUISSE

Par 130,584 voix contre 109,484, le peuple suisse a repoussé la proposition de loi due à l'initiative socialiste et ayant pour objet d'instituer un prélèvement sur la fortune.

Encore que ce vote ait eu lieu le 3 décembre, il n'est pas trop tard pour dégager de ce vote la leçon qui s'impose.

C'est ce que fait M. André Paris dans la "Revue Hebdomadaire" :

Le projet prévoyait, afin de permettre à la Confédération, aux cantons et aux communes "de réaliser leurs tâches sociales," la perception d'un impôt sur la fortune, soit des personnes naturelles, soit des personnes juridiques. L'impôt devait frapper toutes les fortunes, à partir du chiffre, en capital, de 80,000 francs, suivant une progression qui partait du taux de 8 pour 100 et atteignait le taux de 60 pour cent à partir d'un capital de 3 millions. Le montant de la fraction non imposable était majoré de 30,000 francs pour les contribuables mariés, et de 10,000 francs par enfant mineur. Pour les personnes juridiques, l'impôt devait être uniformément de 10 pour cent de la fortune imposable. Mais était exclus de la fortune imposable le capital social versé et les réserves destinées uniquement à des buts d'intérêt général ou d'utilité publique, dont l'emploi à ces fins était assuré.

Afin de rendre possible la perception de tel impôt, deux ordres de mesures étaient prévus : obligation du secret des banques et suppression pour toute personne interrogée à ce sujet de fournir aux autorités les renseignements qui lui seraient demandés

OLD CHIM

LE TABAC À FUMER

dont "la vente surpasse celle de toute autre marque en Canada"

"SA QUALITÉ SUPÉRIEURE EN EST LA RAISON"

Paquets de 15¢ & 25¢ Aussi en boîtes métalliques d'une 1/2 lb.

CARTES PROFESSIONNELLES

Grid of professional advertisements including: AVOCATS (GEOFFRION, BEAULIEU, J. P. W. DAGENAIS, G. Emile Depocas, ELLIOTT & DAVID, CLEMENT ROBITAILLE, J. HOMER MIGNERON, THEODORE RHEAUME), NOTAIRES (Papineau-Couture), MEDECINS (DR F. L. DEMERS, DR ALBERIC MARIN, DR ALBERT DELORME, DR RENE LAVALLEE, Dr Jules Huot, Dr Hector Julien), OPTICIENS (ALEX. T. BENOIT, BEAUMIER), and AUTOMOBILES (COLPE CHANDLER, etc.).

L'ACCIDENT ETAIT PREVU PAR LA LOI OUVRIERE

L'ouvrier s'était blessé en poussant un camion lour- dement chargé

LA DECISION

Autre accident dont les dom-
mages sont refusés parce
que non établis

L'honorable juge Archer, siégeant en Cour Supérieure, a condamné The Jersey Foundry Company, Limited, à payer la somme de \$1,245.71 à Zénaire Champagne, en compensation d'un accident de travail. La réclamation était de \$2,835. La compagnie opposait en alléguant que l'accident qui faisait la base de la réclamation n'était pas prévu par la loi sur les accidents.

De fait, il y avait eu deux accidents, dans la cour à la fois tenu compte du premier accident qu'il n'avait pas été établi. Ce premier accident, d'après le demandeur, avait eu lieu le 22 avril 1921. Il disait qu'à cette date un autre employé, à l'emploi de défenderesse, avait échappé une fois d'un camion qui, en tombant, lui avait partiellement coupé et écrasé le bras, ce qui, ajoutait-il, l'avait empêché de travailler pendant quatre semaines. Pour cela, il réclamait \$3, moitié de son salaire, moins une somme.

LES MEUBLES APPARTENAIENT A L'EPOUSE

Le mari ne peut avoir les ef- fets lui-même. — Recours de l'épouse réservé

Les contrats faits avant mariage
par les parties contractantes ont
leurs bons et mauvais côtés, suivant
les cas envisagés. Une cause à la-
quelle une décision de l'honorable juge
Loranger vient de mettre fin, en
faisant annuler des effets de ces contrats.

La cause portait sur une saisie-re-
vendication de meubles qui avaient
été laissés en entrepôt pendant un
certain temps. Le propriétaire de
ce dépôt refusait maintenant de
livrer les meubles, mais là n'était pas
la principale difficulté, qui provenait
d'une opposition faite par l'épouse du
dépôt, qui prétendait à la propriété
des meubles en vertu d'un contrat
passé avant son mariage avec le
dépôt.

Les parties en cause étaient Mar-
cel Gagnon vs J. B. Baillargeon Ex-
ecutors Company, Limited, et Dame
Louise Baillargeon, opposante.

Les meubles avaient été déposés en
entrepôt chez Baillargeon le 20 mai
1921. Le demandeur se plaignait que
le défendeur se refusait de lui livrer
les meubles requis de ce faire. Cette de-
mande avait été suivie d'une offre le
14 décembre 1921, au montant de
\$57. Le demandeur réitérait cette
offre dans son action à l'effet de dé-
clarer la saisie-revendication bonne
et valable et de lui permettre lui-
même d'être remis en possession des
meubles.

Le défendeur fit défaut de compa-
raître et seule l'opposante fut enten-
due. Par le contrat qu'elle alléguait
avoir été passé avant son mariage,
il disait que tous les effets meubles
reliés par le demandeur lui appar-
tenaient et que le demandeur n'en
pouvait lui-même réclamer la posses-
sion.

OPPOSITION RENVOYEE

On allègue que la testatrice ne pouvait donner un con- sentement valide

LA VALIDITE D'UN TESTAMENT MISE EN JEU

LES HERITIERS

Le droit d'hérédité dans la province de Québec et aux Etats-Unis

Dame Adèle Ouellette, épouse sé-
parée de biens de Henry Kelly a fait
valoir ses prétentions à l'encontre d'un
testament de Dame Déla Jévin, dé-
cédé à Montréal au mois de mars
1920. C'est l'hon. juge Loranger qui
a entendu cette cause lundi et hier
matin.

Le demandeur poursuit Albert
Brunet en sa qualité d'exécuteur tes-
tamentaire à la dite succession et ré-
clame l'annulation du testament pré-
tendant que la testatrice était, lors
du testament, paralysée et que ses
facultés mentales étaient telles qu'elle
ne pouvait donner un consentement
valable à un acte ou à une disposition
testamentaire. Les biens de la testatrice
étaient dévolus à une nièce et la
demanderesse qui se prétendait la
fille de la défunte se considère frus-
trée dans ses droits et demandait que
le testament fut mis de côté. Le dé-
fendeur a-t-il été déclaré et transpor-
té à l'hôpital Général où il mourut de
suite de suites de sa blessure.

Le témoignage donne par L. Hal-
ley, mécanicien sur le Pacifique Cana-
dien, qui conduisait la locomotive, a
démontré que Saint-Amand était sur
la voie alors que la locomotive ap-
prochait. Il regardait dans la direction
du mécanicien et vit sans doute venir
la lourde machine. Il appert que
Saint-Amand fit un mouvement de côté
pour s'écarter de la voie et glissa,
tombant et se fracturant le crâne sur
un des rails des autres voies.

Halley déclara qu'il ne soupçonnait
pas que Saint-Amand aurait pu être
frappé par la locomotive car il avait
eu amplement le temps de s'écarter
de la voie.

BRULÉE ACCIDENTELLE

L'assistant-coroner Prince a rendu
un verdict de mort accidentelle dans
le cas de Mademoiselle Victoria Dem-
ers, âgée de 55 ans, domestique à
l'emploi de J. A. Godin, architecte,
de 599 rue Berri, qui est morte à
l'hôpital Notre-Dame lundi matin,
à la suite de brûlures qu'elle a souffertes
dans la cuisine de ses patrons di-
manche soir.

Les témoignages donnés démontrè-
rent que Mademoiselle Demers, qui
était à la cuisine, a dû froter une alu-
minette trop près d'elle et ses vête-
ments prirent feu. Ses cris attirèrent
l'attention de M. Godin, qui tenta de
sauver sa domestique en arrachant
les vêtements en flammes. La victime
avait été si cruellement brûlée qu'elle
expira le lendemain matin à l'hôpital
Notre-Dame. M. Godin s'est brûlé
lui-même en tentant de sauver sa do-
mestique.

LA SOIREE LITTERAIRE DE LA ST. JAMES SOCIETY

La soirée littéraire organisée hier
soir sous les auspices de la St. James
Society a obtenu un brillant succès.
Elle a eu lieu, comme nous l'avions
annoncé, dans la grande salle de l'En-
gineering Institute, rue Mansfield, et
plusieurs centaines de personnes ont
vu les artistes à l'œuvre et ne leur
ont pas ménagé leurs applaudisse-
ments. La soirée était sous la prési-
dence du Dr T. E. Rose, de l'Universi-
té McGill.

R. H. Grunwald vs Thomas J. Duga-
ni; motion du demandeur pour ac-
corder, accordée, dépens de motion
à demander, autres frais réservés.
Levin's limitée, En liquidation et
Alan J. Hart, liquidateur.
Requête pour accepter la compo-
sition; accordée.

John Bell vs Geo. Hall Coal Co., of
Canada limited et John Bell, Reque-
rant.
Requête du demandeur pour annu-
ler le jugement ordonnant cautionne-
ment; motion renvoyée, avec dépens.
Otto Silverman vs Osher Pierce et
A. et E. Pierce limitée, Intervenant.
Inscription en droit du demandeur;
maintenue, avec dépens (29 P. R. p.
532).

Oscar Gignac et al., vs La Cité de
Montréal.
Jugement renvoyant bref de man-
damus; avec dépens.
Lamontagne limitée vs G. Martel
et G. Martel, opposants; Opposition à
jugement; refusée avec dépens.
C. V. A. Emond vs A. S. Lynch et
défendeur, Opposant; Opposition à
jugement; refusée.

Dame A. Charlebois vs Joseph Com-
tois.
Requête de la demanderesse pour
réduire pension; accordée dépens à
suivre.
May's limitée en liquidation et
Alan J. Hart liquidateur, Reque-
rant.
Requête pour prendre des procé-
dures; David H. Stober; accordée.

France et Canada Steamship Cor-
poration, En liquidation et William
S. Thompson Reque-
rant.
Requête pour mise en liquidation;
accordée; Gordon Scott norme liqui-
dateur provisoire; avis ordinaires.
Gordon Simpson Westgate Reque-
rant.
Requête pour être nommé commis-
saire de la Cour Supérieure pour le
district de Montréal; accordée.

Bank of Montreal vs Percy Mc-
Niece.
Motion de la demanderesse pour
mode de signification; accordée.

DEUX MORTS ACCIDENTELLES

Un verdict de mort accidentelle a
été rendu par un juré du coroner,
sous la présidence du coroner McMa-
hon, hier dans la cause de Philippe
Saint-Amand, 35 ans, de 66 rue Rou-
ville, qui est mort à l'hôpital Général
lundi soir d'une fracture du crâne.

Saint-Amand, un employé de sec-
tion sur le Pacifique Canadien s'est
frappé la tête sur un rail dans les
cours d'Hochelaga dimanche avant-
midi alors qu'il se déplaçait pour la-
isser passer une locomotive de service.
Il fut ramassé inconscient et transpor-
té à l'hôpital Général où il mourut de
suite de suites de sa blessure.

Le témoignage donne par L. Hal-
ley, mécanicien sur le Pacifique Cana-
dien, qui conduisait la locomotive, a
démontré que Saint-Amand était sur
la voie alors que la locomotive ap-
prochait. Il regardait dans la direction
du mécanicien et vit sans doute venir
la lourde machine. Il appert que
Saint-Amand fit un mouvement de côté
pour s'écarter de la voie et glissa,
tombant et se fracturant le crâne sur
un des rails des autres voies.

Halley déclara qu'il ne soupçonnait
pas que Saint-Amand aurait pu être
frappé par la locomotive car il avait
eu amplement le temps de s'écarter
de la voie.

bre de marchands ayant ajourné
leurs commandes en vue du congrès.
Le programme des séances d'affai-
res suit: Lundi matin, première réu-
nion des fabricants. Ils entendront
des études soumises par M. Louis
Daoust, de Montréal, par M. Howard
P. Cobb, de Boston, par M. Wilfrid
Gagnon, de Montréal. M. A. Bélanger,
principal de l'Ecole Technique,
prononcera une allocution. Mardi
après-midi, discussion libre sur le
commerce de la chaussure. Le matin,
les quatre sections avisèrent à leurs
propres affaires, tandis qu'à part la
discussion générale de dix minutes se
tiendra dans l'après-midi une assem-
blée conjointe à laquelle portera la
parole le représentant de chacun des
groupes. Enfin, les détaillants an-
noncent, pour mercredi après-midi,
une séance fort instructive.

ELECTIONS MUNICIPALES

SCOTSTOWN
(Dépêche de la Presse Canadienne)
Scotstown, 9 — C'était hier, la mise
en nomination à Scotstown. Il n'y a
pas eu d'opposition aux sièges de
conseillers cette année. Les conseil-
lers qui se retiraient étaient MM. Gre-
goire et Bowman et ils furent rem-
placés par MM. Donat St-Jean et
Payson Sherman, qui furent élus par
acclamation.

A ROCK-ISLAND

Rock-Island, 9 — A une assemblée
spéciale du Conseil municipal, M. Dé-
siré Neveu a été nommé maire, com-
me remplaçant de M. Dermot R. Par-
sons. Le résultat des élections a été
comme suit: M. W. L. Girard, ré-
élu; M. Henry Renihan remplaçant
de M. Désiré Neveu, et M. F. W. D.
Mellon réélu.

CITE DE WESTMOUNT

ELECTION DU MAIRE ET DU SYNDIC DE LA BIBLI- THEQUE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est par les présentes
donné à tous les intéressés que ce jour
à l'expiration du délai fixé par la loi
pour la nomination des candidats aux
charges de Maire et de Syndic de la
Bibliothèque Publique, des bulletins de
présentation ont été remis en due
forme par les personnes suivantes:

COMME MAIRE:
PETER-WILLIAM McLAGAN, Mar-
chand, 428, Avenue Argyle.
COMME SYNDIC DE LA BIBLI-
THEQUE PUBLIQUE:
JOHN ANDERSON, Gérant, 464, Ave-
nue Roxy.

Comme il n'y a pas eu d'autres mé-
moires en nomination pour les dites charges,
les personnes ci-dessus mention-
nées ont été élues aux charges
précitées auxquelles elles ont été nom-
mées et par la loi proclamées élus.
Donné à Westmount ce huitième jour
de Janvier 1923.

Arthur F. BELL,
Officier-rapporteur.

UN NOUVEAU PONT A SHERBROOKE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, 9. — Des démarches
sont faites afin d'ériger un second
pont sur la rivière St-François, reu-
nissant les côtés Est et Ouest de la vil-
le. Une demande a été présentée au
conseil municipal dans ce but et elle
est maintenant prise en considération.
On estime que le pont proposé coûterait
entre deux cent à trois cent mil-
liardes piastres.

L'ENQUETE AURA LIEU BIENTOT

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, 9. — L'enquête au su-
jet de la mort de John McCauley,
trouvé mort dans sa maison à Suf-
field vendredi soir qu'on s'attendait

C'est de 3 heures p.m. jus-
qu'à minuit que se passent
tous les grands événements
de la vie sociale et politique,
et de cette période, le jour-
nal du matin est le premier
à vous en donner le détail.

CITE DE WESTMOUNT

ELECTION D'ECHEVINS

AVIS PUBLIC est par les présentes
donné qu'un scrutin étant nécessaire
pour l'élection actuellement pendante
pour la Cité de Westmount, des bu-
reaux de votation seront en consé-
quence ouverts, lundi, le quinziesme jour
de janvier courant, de huit heures du
matin à huit heures du soir. Les per-
sonnes nées en nomination comme
candidats à la dite élection et pour
lesquelles seuls l'on devra voter sont
les suivantes:

W. E. PINDLAY, agent d'assurance,
238, Avenue Redfern;
GEORGE HOGG, Président et direc-
teur géant, 137, The Boulevard;
ARCHIBALD LORNE ROBERTSON,
Entrepreneur, 363, Avenue Lan-
sdowne;
DR CHARLES-WILLIAM HENRY
BOYDEAU, Dentiste, 407, Avenue
McTavish;
STEWART P. RUTHERFORD, Mar-
chand, 465, avenue St. Pieasant;
ROBERT LORNE SCOTT, Marchand,
577, avenue Grosvenor.

Le décompte des bulletins de vote
et la proclamation officielle des can-
didats élus, auront lieu à la Salle Vic-
toria, No 4600 rue Sherbrooke, lundi
le 16 Janvier 1923, à 3 heures p.m.
Toutes les personnes intéressées
sont par les présentes requises de
prendre connaissance de l'avis ci-des-
sus et d'agir en conséquence.
Donné sous mon seing, à Westmount,
ce huitième jour de Janvier 1923.

Arthur F. BELL,
Officier-rapporteur.

Des bureaux de votation seront ou-
verts en différents endroits de la cité
et avis en sera donné à tous les élec-
teurs.

de tenir aujourd'hui, a été retardée
jusqu'à ce qu'on puisse avoir d'autres
renseignements. Les Drs Haeband,
Darche, Loimeault et le Dr Cabana
de cette ville sont allés à Suffield fai-
re l'autopsie, et après un conscien-
cieux examen en sont venus à la con-
clusion que la mort était due à une
hémorragie cérébrale, et que McCauley
loy pendant qu'il était en état d'alié-
né et on s'attend à ce qu'il fasse
blessures à la tête en se jetant contre
les murs.
Un détective provincial travaille la
cause et on s'attend à ce qu'il fasse
son rapport promptement. Aussitôt
que ce dernier sera fait le Coroner
Baehand tiendra une enquête.



Essayez vos Campagnes de Vente par Longue Distance

Le livre du téléphone contient la meilleure liste de
noms pour les Campagnes Directes. C'est "L'An-
nuaire" des affaires.

Essayez la campagne avant de la lancer. Servez-
vous du Longue Distance pour appeler quelques
clients par-ci par-là et pour vous faire une idée du
résultat.

Les marchands qui ont essayé cette méthode s'en
trouvent satisfaits. Elle leur permet de faire de
légers changements à leurs plans suivant les con-
ditions locales et d'augmenter ainsi les chances de
succès.

Nous analysons les méthodes commerciales dans
toutes les industries — continuellement. Les mai-
sons les plus prospères sont invariablement celles
qui se servent le plus du Longue Distance. Nous
pouvons vous indiquer la manière la plus profita-
ble — et la plus économique — de vous en servir
dans vos affaires.

F. G. WEBBER,
Gerant.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.



La Réalisation d'un Idéal Le Nouveau WINDSOR

Il y a quelque temps, M. Donat Raymond, un des
principaux propriétaires d'hôtels du Canada, un
homme à larges vues, acheta le fameux Hôte
Windsor, avec la ferme conviction que cet hôtel
possédait tout ce qu'il fallait pour en faire une
hôtellerie absolument moderne qui aurait un com-
plet succès. Ses efforts se tournèrent vers l'idéal
de faire de cet hôtel le summum du confortable,
de la beauté et du service, et, pour cette fin, il
dépensa de l'argent et de l'énergie sans compter.
Maintenant, avec l'achèvement d'un millier de per-
fectionnements, est venue la réalisation de cet
idéal dans ce nouveau Windsor — un hôtel digne
de toutes façons de la métropole du Canada.

LA SALLE WINDSOR. — Une des plus dignes de
mention dans tous les perfectionnements est la
nouvelle salle Windsor, remplaçant l'Historique
salle de bal qui a joué un rôle si important dans
la vie civique de Montréal. La nouvelle Salle Wind-
sor, au rez-de-chaussée, est une des plus grandes
et des plus magnifiques salles de bal qui ait ja-
mais été construites par un hôtel, pouvant rece-
voir plus de 1,200 personnes. Et, avec ce change-

ment, l'Hôtel Windsor peut maintenant s'enor-
ueillir d'avoir des facilités de Réception sans
égales, parce que cette superbe Salle s'ouvre sur
une superficie ininterrompue dans la célèbre Salle
du The, le Foyer et la Salle Rose. Imaginez-vous
l'unique commodité de cet arrangement! Voici
une parfaite Salle de bal avec son entrée séparée,
sa propre Promenade, sa salle à manger, même
sa propre cuisine! Et tout cela sans intervenir le
moindrement avec le service de l'Hôtel.

LES CHAMBRES. — Avec ses récentes additions,
le Windsor possède maintenant sept cents cham-
bres d'hôtes. Toujours renommées pour leur
grande dimension, avec leurs agencements per-
fectionnés de salle de bain, tels que douches et
bains combinés, le visiteur y trouvera un bien-
être et un confort ne pouvant être surpassés dans
aucune hôtellerie de l'univers. Les hôtes ne peu-
vent être que satisfaits du bel air de beauté et
de luxe qui prévaut dans le nouvel agencement de
l'hôtel, et les changements faits aux salles à man-
ger et à la rotonde, permettent un perfectionne-
ment dans le service personnel qui fait que l'hôte
aime à rester.

WINDSOR Hôtel

LE CAN. COTONS AVANCE DE 1-2 POINT

SEANCE IRRÉGULIÈRE ET TENDANCE PLUTÔT A LA BAISSÉ.—L'ACTION PRIVILÉGIÉE AVANCE D'UN POINT

La séance d'hier a fort ressemblé à la séance de lundi. La tendance des cours a été irrégulière et plutôt à la baisse.

Le Brésilien a été le titre le plus actif avec un déplacement de près de mille parts. Le cours de ce stock a faibli d'un demi-point à 42 3/4.

Les deux titres du Car ont été fort en vue. L'action privilégiée s'est raffermie d'un point à 71, tandis que l'action commune a clôturé sans changement à 34.

Le St-Lawrence Flour Mills était plus ferme d'un demi-point à 77 1/2. Le titre de première priorité a fléchi d'un point à 72, tandis que le titre de seconde priorité a reculé d'une fraction à 25 7/8.

Le groupe des papiers était aussi en baisse. Le Price Bros a fléchi d'un point à 45. L'action commune du Spanish a faibli de 3-8 point à 96 1/2.

Le titre de priorité d'une fraction à 104 7/8. Le Brompton de 1-4 point à 54, ainsi que le Laurentide à 93 1/4.

VENTES DE L'AVANT-MIDI: Abitibi—40 à 48 3/4. Asbestos Corp—40 à 45 3/4. Atlantic Sugar—10 à 23.

Can Car & Foundry—25 à 34 3/4. Can Cement—25 à 28. Can Converters—4 à 94.9 à 94.4 à 94.2

Can Cottons—20 à 114.85 à 115.20. Can Mining & Smelting—20 à 36 1/4 à 36

Can Steel Corp—5 à 79.3-4 à 79.2-4. Howard Smith Paper—10 à 102. Goodyear Tire & Rubber—1 à 64

Illinois Tract—25 à 97.3-4 à 97.2-4. Lake of the Woods—5 à 113.1-3 à 113

Spanish River—25 à 106.4 à 106.4. Steel Co of Canada—25 à 96.1-4 à 96.1-4

Windsor Mfg Co—20 à 80. Commerce—3 à 197.1-4. Hochelaga—10 à 181

Molson—4 à 121.1 à 120.15 à 121.1. Montréal—10 à 22.20 à 22.2. Nova Scotia—3 à 254

Royale—4 à 211.1-2 à 211.1-1 à 211.1-1. Bell Tel—5000 à 39

Can Cement—100 à 100.1-5. Can Steel Corp—100 à 99.1-2. Mont Trem—1000 à 79.1-2 à 800 à 79.1-4

Quebec Ry—25000 à 71.1000 à 71.1000 à 70.100 à 70.100 à 70.100 à 70.100

Steel Co of Canada—1000 à 99.2-4. Weyganack—100 à 82.1-2. 1923—1x100 à 99.75

1923—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1924—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1925—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1926—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1927—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1928—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1929—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

1930—1x100 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60 à 100.60

SEANCE PEU ACTIVE A WALL STREET

BALDWIN A BEAUCOUP FLUCTUE.—CHILE COPPER A UN NOUVEAU SOMMET A 29 1/2.—ATLANTIC REFINING CLOTURE EN HAUSSE DE 10 POINTS.

New-York, 9. — La séance d'aujourd'hui à la Bourse de New-York a été tranquille vu l'influence de l'incertitude des affaires européennes.

Les manœuvres des haussiers sur les spécialités ont eu un bon effet sur le reste de la liste pendant les premières transactions. Des gains appréciables ont été enregistrés, notamment par les aciéristes indépendants du groupe du merger, les gaz, les pétroliers et les moteurs, mais ceux-ci ont été considérablement réduits pendant la dernière réaction.

Baldwin, dès le début, a touché à 135 1/4, dégringolant de quatre points, puis se raffermissant quelque peu à 132, en fermeture. Studebaker, qui a touché à 116 3/8, a clôturé à 114, une perte de 1-1/8 point. U. S. Steel a clôturé légèrement en baisse à 109.

Chile Copper a touché à un nouveau sommet pour le mouvement à 29 1/2. La vedette de la journée a été la hausse de Atlantic Refining, qui s'est hissé à 160, un gain de 21 points, et a clôturé à 149, une avance de 10 points.

American Can, American Locomotive, American Tobacco, California Petroleum, St-Paul de priorité, Chesapeake and Ohio, Eastman Kodak, Fisher Body, Pan American A et B, North American et Bethlehem B ont subi des pertes d'un point ou plus.

Les ventes de la journée s'élevèrent à 706,000 parts.

Sur le marché des obligations, la demande pour les titres de la France et de la Belgique a contribué à raffermir les cours de ces valeurs. Le groupe des chemins de fer a été irrégulier. Les titres du gouvernement inclinaient à la baisse dans l'ensemble. Les ventes de la journée se chiffrent à 12,862,000.

PERMIS DE BATIR: Orange Crush Bottling, avenue du Parc, quartier St-Jean, une manufacture, \$55,000.

Pick & Sheppard, rue Vendôme, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 maisons, 2 logements, \$26,000.

N. G. Valiquette, rue St-Timothée, quartier St-Jacques, un entrepôt, \$12,000.

H. Steney, rue DeLaroché, quartier St-Georges, 3 logements, \$6,000.

SEANCE ACTIVE A LA BOURSE DE TORONTO

LE BARCELONA AVANCE DE 1-4 POINT.—LES TITRES DU CAR ET CANADIAN LOCOMOTIVE DE PRIORITE BENEFICIENT DE GAINS DE 1-1/2 A 4-1/4 POINTS.

Toronto, 9. — La séance d'aujourd'hui à la Bourse de Toronto a été passablement active en dépit de la persistance de l'incertitude des affaires européennes.

Le Barcelona a encore été en vedette. Les spéculateurs européens étaient sur le marché. Le cours a passé de 14 à 15 3/4, soit un gain de 1-1/4 point. Le Brésilien a fléchi d'un point à 42 1/2. Les titres du Car ont été fort actifs; l'action commune a grimpé de 3-8 points à 34 3/4, l'action privilégiée s'est raffermie de 1-1/2 point. Canadian Locomotive de priorité s'est hissé de 4-1/4 points à 89 1/4. Les titres du Mackay étaient soutenus. Le Pacific Burt a grimpé de quatre points à 89, un nouveau sommet. Toronto Railway a clôturé sans changement, Twin City a avancé à 60.

Abitibi, Sales Book, Canadian General Electric, Duluth Superior, et Ontario Steel étaient légèrement en baisse. Le Brompton a fait sa première apparition au groupe de la liste régulière et a fléchi d'un point à 38. City Dairy a reculé à 141. Un lot fractionné de Lake of the Woods s'est négocié à 182.

Les titres des banques étaient fermes. Les Bons du Gouvernement inclinaient à la baisse. Le groupe des valeurs minières a été quelque peu irrégulier. Les pétroliers étaient soutenus.

Les ventes de la journée se chiffrent à 3,706 parts, pour les actions de la liste régulière; 12,913, pour les hors-liste; et \$18,700, pour les Bons du Gouvernement.

Argonaut G. M. Co. Acheteur Vend. 49 Abitibi 68

British Am. Oil Co Ltd 49 30 B. C. O. Ltd. V. Trust C. 15 2 1/4

Can Ind. Ass. Co Ltd 12 1/2 12 1/2 Canadian Gen. 25 25

Hollinger C. G. Min Ltd 12 1/2 12 1/2 Int. Brick Co of Can Ltd 55 55

Int. Clay Prod Ltd Prd 32 32 Int. Clay Prod Ltd Prd 32 32

Mont. Tram & Power Co 14 14 Nat. Brick Co Ltd p.c. Prd 42 42

Riordon Co Ltd 60 60 Sag Pulp & P. Co. 1 1/2 1 1/2

do Prd 4 4 South Can P. Co. Prd. 3 3

Ventes de l'avant-midi: Argonaut G—6000 à 48.1000 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200 à 48.200

LE MARCHE ALIMENTAIRE

Chicago, 9. — Le marché alimentaire varie en fermeté entre les prix de la veille et 12 sous en hausse. La demande pour exportation était bornée. La fermière indiquait:

Ouv. Max. Min. Ferm. Saindoux les 100 lbs. 11.00 11.00 11.00 11.00

Jan. 11.20 11.20 11.15 11.15

Ma. 11.20 11.20 11.15 11.15

Octobre 11.20 11.20 11.15 11.15

Nov. 11.20 11.20 11.15 11.15

Dec. 11.20 11.20 11.15 11.15

Jan. 11.20 11.20 11.15 11.15

Feb. 11.20 11.20 11.15 11.15

Marché du Coton: New-York, 9. — Les futurs ont clos tranquilles.

Janvier 2615-2615-47

Juillet 2645-2645-47

Octobre 2675-2675-47

Novembre 2685-2685-47

Options immédiates à clos tranquille. Liverpool, 9. — L'option immédiate à clos tranquille.

Middling américain 15830

Middling bon 15230

Middling fully 15130

Middling low 14920

Ordinaire bon 14330

Ordinaire 14030

Les ventes de la journée ont été de 6,000 ballots dont 3,000 de coton américain.

Les arrivages ont été de 10,000 ballots dont 2,100 de coton américain.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 9. — La moyenne de vingt titres du groupe des industriels est de 97.23, une perte de .83.

Maximum pour 1922, 103.43; minimum, 78.59.

La moyenne de vingt titres du groupe des chemins de fer est de 84.96, une perte de .40.

Maximum pour 1922, 93.99; minimum, 73.43.

LA DETTE ALLEMANDE: Berlin, 9. — La dette flottante de l'Allemagne a augmenté de 377,000,000 marks, pendant les derniers dix jours de décembre.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL: L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi, le douze février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du Conseil d'Administration: A. P. LESPÉRANCE, Président-général.

Montreal, le 8 janvier 1923. 224-10-26-1026

Insurance Co. of North America

Capital \$5,000,000 Actif \$42,350,821.30 Fondée en 1792

INCENDIE MARINE AUTOMOBILES TOURNAGE LOYER

AGENTS GÉNÉRAUX DE VENTES: GREVE EXPLOSION

EMPLI ET TROUBLES EMPLOI ET OCCUPATION FUTES D'ARTISANS

ATTIQUES RISQUES DE CONSTRUCTION MALE RECOMMANDE

COLIS POSTAUX BAGAGES DE TOURISTES TRANSPORT A L'INTERIEUR

ECHANTILLONS DE VOYAGEURS

AGENCES PARTOUT AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

Robert Hampson & Son Limited

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA

1, rue St-Jean, MONTREAL

Vitraux d'Art pour Eglises

faits sous la direction d'artistes compétents

J. P. O'Shea & Co., 15 RUE LLE PERRAULT

G. MONETTE

CHARRETIER GENERAL Fabricant de Pierre Artificielle

3390 RUE NOTRE-DAME EST Téléphone Lasalle 2191

C. N. MOISAN, Sec.-Trés. et gérant-général. Directeurs: J. A. MOISAN; S. H. MOISAN.

The Standard Paper Box Company Limited

Fabricants de boîtes en papier de tous genres. BOITES PLIANTES, NOTRE SPECIALITE.

Caisses d'emballage en carton ondulé. 2724 à 2740, Avenue du Parc 2827 à 2831, rue Hutchison

Voies du C. P. R. TELEPHONES: ROCKLAND 2000 - 2001 - 2002. Echange privé avec tous les départements.

Montréal, Canada. 130-Fin-M-v-j-10

PAPIER DE REBUT

Appelez-nous avant de le vendre. Service et paiement prompts.

National Paper Stock Co. 5-13 rue Queen LTD.

Tél. Main 6603-7687. 145-Fin-M-v-j-10

AMERICAN AUTO TOP

Fabricants de Capotes et Couvertures de sièges d'automobiles. Aussi rembourrages d'autos de tous genres et réparations générales.

434, RUE BLEURY, MONTREAL. 146-Fin-M-v-j-10

38 rue Conway Victoria 673

9 rue Bridge Victoria 183

MULLIN BROS.

Maitres-Charretiers

EST 8359 MONTREAL VALET SERVICE

R. B. LEVEILLE

TEINTURIER, NETTOYEUR ET PRESSEUR. Service Rapide et Ouvrage Garanti de meilleure qualité

Nous donnons du nettoyage et teinture dans trois jours de délai.

404, DULUTH EST MONTREAL. Angle St-Hubert.



NOUVELLE EMISSION \$2,500,000 WINDSOR HOTEL LIMITEE

Obligations 6 1/2% — 1ère hypothèque — 20 ans pourvus d'un fonds d'amortissement — remboursables au pair, en or, à l'échéance

Jouissance: 1er janvier 1923 Echéance: 1er janvier 1943

Capital et intérêts semi-annuels (1er janvier et 1er juillet) encossables à la Banque Royale du Canada à Montréal, Toronto et Québec. Titres de \$1,000, \$500 et \$100 munis de coupons et aimés à l'encre en or pour le capital. Droit de rachat réservé à la Compagnie, en tout ou en partie, à 105 et les intérêts courus, sur préavis de quatre-vingt-dix jours.

Fiduciaire: The Montreal Trust Company.

CAPITAL Obligations 6 1/2% — 1ère hypothèque, échéance 1943 \$2,500,000 \$2,500,000

Actions ordinaires 3,000,000 2,500,000

- 1. Ces titres portent garantie de première hypothèque sur l'actif total qui dépasse \$6,600,000, soit plus de deux fois et demie le montant auquel l'émission est limitée. 2. A lui seul, le gage foncier représente plus de deux fois le chiffre de l'emprunt. 3. Dans les derniers trois ans, les bénéfices ressortent en moyenne à plus de trois fois et quart les charges d'intérêt. 4. Le produit moyen applicable aux intérêts s'établit pour les cinq dernières années à près de deux fois et trois quarts la somme nécessaire au service du coupon. 5. Bâtiments et matériel d'exploitation sont assurés pour une somme de \$2,700,000. Une autre assurance, dite de revenu, pourvoit en outre au risque d'interruption des affaires par le fait d'incendie.

Prix d'émission: le pair (100) et les intérêts courus pour rapporter 6.50%

Renseignements complets sur demande.

RENÉ-T. LECLERC HANSON BROS. NESBITT, THOMSON & COMPANY

Montreal Québec Montréal Ottawa

Montreal - Hamilton - Toronto - Winnipeg - London, Ont.

Bank manager notre responsabilité, les renseignements ici contenus, ayant été pris à bonne source et nous paraissant dignes de foi, ont servi à guider notre jugement dans l'achat des titres.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market prices for various companies and commodities, including shares of various banks, insurance companies, and industrial firms.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

QUARANTE-DEUX VENTES ONT ETE ENREGISTREES HIER, DONT 17 TRANSACTIONS DE 25,000 ET PLUS. QUARTIER CENTRE: Rue St-Jean-Baptiste, No 29, lot 42...

IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"FRUIT-A-TIVES" LE REMET SUR PIED. 159 Avenue Pie IX, à Montréal. "Je souffrais trois ans de dyspepsie. Je consultai un médecin et pris ses médicaments, mais je ne me portai pas mieux."

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-tives. Après en avoir pris deux boîtes j'étais beaucoup mieux. Ma santé et ma digestion sont parfaites. GASPARD DUBARD.

50c la boîte : les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa et Odensburg New-York.

Lin No 1 nwe 215; les 2 cw 207 1-2; No 3 cw et résidas, 183 1-2; sur voie, 214 1-2. Seigle No 2 cw 80 1-8. A TORONTO: Toronto, 9 - Prix du Board of Trade: Blé du Manitoba No 1 nord, 124 1-2...

Les Grains

Table of grain prices for various types of wheat, corn, and other agricultural products, listing origin and price per bushel.

CHANGES ETRANGERS

Table of exchange rates for various foreign currencies, including the British pound, the French franc, and the Canadian dollar.

CALENDRIER FINANCIER

Dividendes aujourd'hui: Howard Smith, 1-1-2 pour cent sur actions communes et 2 pour cent sur les actions privilégiées, payables le 20 janvier.

SANTAL MIDY

Province de Québec. DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS. Québec, 28 décembre 1922. Conformément aux articles 1623, 1624 et 1625 des R.R.P.Q., 1909, des permis de coupe de bois sur les terres ci-dessous mentionnées seront offerts à l'enchère à l'Hôtel du gouvernement le 30 janvier 1923 à 10 heures 30 du matin.

Via Marconi logo with text: EUROPE PLUS DE MOTS DE MOINS D'ARGENT AFRIQUE 300 AMERIQUE

LA CIE CERAMO-VITRAIL INC. VITRIERS ET STIOTIERS 1410, BOULEVARD ST-LOURENT. Immeuble Isidore Crépeau.

BUVEZ

GINGER ALE advertisement with logo and text: Demandez-le à votre épicer ou téléphonez: Plateau 1250

ASSURANCE

PLACEZ VOS ASSURANCES FER DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDON, ENGL.)

HORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT FRANCAIS, 880, RUE ST-JACQUES, TEL. MAIN 028.

ACCORDEUR DE PIANO ACCORDEUR DE PIANOS Spécialité: Pianos électriques et automatiques, orgues, etc.

AGENTS D'IMMEUBLES PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE

AGENTS INTERMEDIAIRES LUDGER BEAUCHAMP

AUTOMOBILE BUREAU MAIN 1871 Ventes Main 987

BOUCHERS E. RIENDEAU

BIJOUXERIES PAR CES TEMPS D'ECONOMIE

BOIS ET CHARBON TEL. LASALLE: 1271 - 162

BOIS DE CONSTRUCTION LAURENCE & ROBILAILLE

COURTIERS A. JETTE & CIE

CHAPELLERIE J. E. SEVIGNY

CHASSIS IMPROVED WINDOW CLEANING CO.

COULEURS ARTHUR BRODEUR

ENTREPRENEURS F. A. GROTHE & FILS

ENTREPRENEURS VIGER GARAGE LTEE

ENTREPRENEURS GARAGE AHUNTSIC

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS J.F. EUG. MICHAUD

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

ENTREPRENEURS LABORATOIRES SPECIAL

CARTES D'AFFAIRES

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

LAURENCE & ROBILAILLE BOIS DE CONSTRUCTION BUREAUX: Fairmount

ELECTRICIENS

H. TRUCHON Marchand, Réparateur Electricien Spécialité: Construction de Lignes de Transmissions

L. PERRAULT ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN Installation de Moteurs

Albert Demers ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN INSTALLATION DE MOTEURS

FRIANDISES Nouvelle Friandise

NATIONAL MINT COMPANY LTD.

FLEURISTE VICTOR A. LEMIEUX

SALON DE FLEURS ST-DENIS

GARAGE VIGER GARAGE LTEE

GARAGE AHUNTSIC

LABORATOIRES SPECIAL

J.F. EUG. MICHAUD

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

PEINTRES

D. PARE ENDEITS & BLANCHISSAGE A l'extérieur ou à l'intérieur

POISSONS

PLOMBIER

PHILEMON PAX

JOS. THIBAUT

POUDRES INSECTICIDES

CIE QUINCAILLERIE BERNIER

RADIO

THE MAIN RADIO AND AUDIO SUPPLY

SALLES A MANGER

MADAME J. LAMBERT

PENSION CANADIENNE

RESTAURANT TERRAPIN

VIGER GARAGE LTEE

GARAGE AHUNTSIC

LABORATOIRES SPECIAL

J.F. EUG. MICHAUD

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LABORATOIRES SPECIAL

LE LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT LOUIS HEMON

A une assemblée du comité Louis Hémon, au Monument National, on a discuté le programme définitif de l'inauguration de cette souscription qui aura lieu sous peu. — Rapport intéressant du juge Fabre-Surveyer.

Il y a eu, hier après-midi, à cinq heures, à la salle du bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, une assemblée des membres du comité Louis Hémon au sujet de la ligne de conduite à adopter pour faire un succès de l'inauguration des souscriptions en faveur de l'érection d'un monument à Louis Hémon, à Dinard, en France.

L'assemblée a été présidée par le juge Fabre-Surveyer, président du comité, et parmi les autres officiers du comité présents, on remarquait M. Edmond Montet, M. J. Alfred Liberté et M. Henri Gonthier, président du département de publicité de la Banque d'Hochelega.

M. le juge Surveyer a d'abord raconté qu'il s'était rencontré à un dîner, à Toronto, avec M. H. Moore, le distingué auteur de "The Clash", le professeur Square, M. Falconbridge et M. Massey, de la compagnie Massey-Harris. M. Surveyer a déclaré que tous ces personnages influents avaient montré un intérêt réel et sincère à ce mouvement de souscriptions qui va être lancé bientôt et qu'ils lui ont promis qu'Ontario aiderait d'une manière pratique cette œuvre en envoyant des souscriptions. M. Moore se distinguait entre tous par son enthousiasme à louer le mouvement entrepris par ses amis de la province de Québec, mouvement qui va apporter une gloire de plus au nom déjà célèbre du sympathique Louis Hémon.

M. le président a ensuite lu une lettre venant de Saint-Jean, N.B., du secrétaire du Canadian Club, dans laquelle on déclare que, malgré que les fonds du club ne soient pas très considérables et qu'il ne soit pas fait mention dans la constitution du club de l'aide à donner à semblables souscriptions, le club votera quand même une somme de vingt-cinq piastres à l'œuvre menée par le comité Louis Hémon.

avec en plus les frais de voyage du délégué que le comité enverra à St-Jean.

L'assemblée n'a encore rien résolu au sujet des lignes de conduite particulières à adopter dans l'arrêté du programme définitif à suivre pour l'inauguration de la souscription, mais il a été suggéré par M. Edmond Montet que chacun des quarante membres du comité Louis Hémon fasse de la sollicitation personnelle auprès de dix personnes, par exemple, qui lui seront déterminées et auprès desquelles personne autre que lui ne sollicitera.

"Il faut solliciter personnellement, si nous voulons recueillir des sommes assez considérables," a fait encore remarquer justement M. Montet, "car il est bien reconnu par tous les gens qui ont tant soit peu d'expérience sur ce rapport que les gens donnent à celui qui sollicite en personne un montant qu'ils ne donneraient pas sur la seule instigation d'une lettre de demande, si éloquentes soit-elle."

M. Montet a aussi fait remarquer qu'une sollicitation spéciale sera faite auprès de chacun des mille membres des deux sections de la Société des Auteurs Canadiens.

M. Gonthier a expliqué vers la fin de l'assemblée qu'il verrait à ce que les gens puissent laisser leurs souscriptions aux diverses succursales de la Banque d'Hochelega, dans les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Hull et autres.

Il est fortement à espérer que les membres du comité Louis Hémon s'adresseront à nous pour recueillir notre souscription nous serons un devoir de répondre avec libéralité à leur demande, nous rappelant bien que nous contribuons par là à la glorification d'un écrivain de talent qui a prêté ce talent à la description d'une région intéressante entre toutes de notre Canada.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE NORD

Le club de la Partie Nord fera l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux, 141 rue St-Viateur-Ouest, demain, le 11 courant, à 8 heures p.m. Le Dr Poulin, député de Laurier à la législature, et plusieurs autres adresseront la parole.

ASSEMBLEE DU CLUB LAURIER-OUTREMONT

Ce soir, à 8 heures, assemblée du club Laurier-Outremont, à la salle Boisjenné, 142 rue Laurier-Est. Le but de cette réunion, à laquelle tous sont invités, est: élections des officiers et discussion de questions importantes.

L'ASSOCIATION DE PUBLICITE AU MONT-ROYAL, CE MIDI

Le prochain lunch-causerie de l'Association de Publicité de Montréal aura lieu au nouvel hôtel Mont-Royal, à midi et demi précis, aujourd'hui. C'est sur un vote de tous les membres que l'Association a décidé de s'installer à l'hôtel Mont-Royal.

Le conférencier du lunch d'aujourd'hui sera M. A. G. Lemeris, directeur du bureau de placement et conférencier sur l'art de la vente, chez Dupuis Frères, limitées.

SCIENCE ET PHILOSOPHIE

Au prochain dîner-causerie du Cercle Universitaire, le samedi, 20 de ce mois-ci, le R. P. Forest, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, sera le conférencier d'honneur. "Science et philosophie chez les maîtres de la pensée française contemporaine", tel sera le titre de sa conférence. Le sujet touche à la fois à la philosophie, à la science et aux lettres.

UN BAMBIN SE TRANCHE UNE ARTERE

Tombant sur un morceau de bouteille brisée, alors qu'il s'en retournait chez lui de l'école, Horace Diamond, âgé de 10 ans, de 1569 avenue du Parc, s'est tranché une artère du poignet droit, et, conservant son sang-froid, courut au bureau du docteur W. J. Dalpe, qui demeure à côté de chez lui, où il fit panser sa blessure. Le médecin avertit le père de l'enfant, qui est libraire à 50 rue Bleury, et conduisit l'enfant immédiatement à l'hôpital Royal Victoria. Les médecins ont déclaré que le bambin sera forcé de faire un stage d'une semaine à l'hôpital. L'accident est arrivé à 4 heures, hier après-midi, dans une rue, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue du Parc. L'enfant qui revenait de l'école Bancroft, 1641 rue St-Urbain, passait par la rue pour raccourcir sa route lorsqu'il glissa sur la glace vive et tomba sur le morceau de bouteille.

MGR J. V. PIETTE SE FAIT VOLER SON PARDESSUS

Mgr J. V. Piette, vicaire-général du diocèse de Montréal, a été victime, hier après-midi, d'un habile filou.

Mgr Piette, récemment nommé membre du Bureau Central des Ecoles Catholiques de Montréal, se rendait, vers quatre heures, à une réunion de ce bureau, qui se tenait à l'Académie du Plateau. A son arrivée, il enleva son pardessus qu'il mit à un crochet, tout près de la salle des délibérations.

Quelle ne fut pas cependant sa surprise, lorsqu'après la réunion, au lieu de son magnifique pardessus avec collet de loutre et tout doublé d'écureuil, il trouva un vieux paletot tout rogné, troué, usé, que le voleur, charitable encore, malgré tout, avait consenti à lui laisser.

ILS NE SONT PAS SATISFAITS

Deux organisateurs de l'Opposition provinciale se faisaient part de leurs impressions, hier soir, peu de temps après la tenue de leur assemblée au Monument National. Les remarques faites sont si intéressantes que nous voudrions pas en privar nos lecteurs. Elles ont été entendues par notre représentant. Voici ce qu'ils se disaient l'un à l'autre:

UN AVEU DE M. ARTHUR SAUVÉ SUR LA POLITIQUE LIBERALE

"Cette politique a été si avantageuse que M. Sauvé doit se borner à des critiques indirectes," dit M. L. C. Farly, à l'Assemblée Libérale St-Denis. — Représentants de toute la division à l'assemblée. — Discours du Dr A. Denis, M.P., et de M. J. A. Francoeur.

L'Association libérale Saint-Denis-Dorion, section Saint-Stanislas, a tenu hier soir, une belle assemblée à la salle de club Perron, que celui-ci avait gracieusement mise à sa disposition. Cette assemblée, qui était la deuxième de la section, permet d'espérer, par le succès qu'elle a eu, les plus beaux résultats dans un avenir prochain.

La section compte déjà plusieurs centaines de membres, est assise sur des bases solides et ne peut que prospérer sous la direction habile et diligente de son président, M. J. A. Francoeur.

L'assemblée d'hier soir avait réuni plusieurs orateurs éloquents. Citons notamment MM. L. C. Farly, le Dr Arthur Denis, député de la division St-Denis aux Communes, Gaston Pizze, Eugène Lefrançois, M. Bourassa, Joseph Hébert, Ferdinand Compe, etc.

C'est le président, M. J. A. Francoeur, qui ouvrit l'assemblée. Le secrétaire, M. E. Hardy, donna d'abord lecture des minutes, puis le président fit quelques remarques sur l'administration libérale et les hautes qualités du chef qui la dirige, l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province.

M. Francoeur revint ensuite l'œuvre accomplie par l'honorable M. Taschereau, au cours de ses nombreuses années dévouées à la cause publique. M. Taschereau s'est fait reconnaître par son jugement droit et honnête qui lui ont valu des fonctions éminentes dans plusieurs cabinets. Il est en butte aux calomnies et aux attaques du chef de l'Opposition depuis quelques années. Quelles sont les qualités militantes en faveur de ce dernier? Le hasard l'a élevé à sa position, après la retraite successive de MM. Teller et Cousineau. Tel est le mérite de M. Sauvé. On ne peut lui reprocher de n'avoir pas la tête d'un Taschereau et d'un Gouin, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il n'a pas les capacités de conserver la province à la tête du pays, parce qu'il faut pour cela des hommes d'élite et il n'y en a pas dans le parti de l'Opposition.

Le président fit ensuite un bel éloge du principal orateur de la soirée, M. L. C. Farly, qu'il invita à prendre la parole.

M. Farly a démontré qu'il connaissait à fond la politique provinciale, et les nombreux applaudissements dont on le gratifia sont un bel encouragement à son talent et à ses capacités.

M. Farly félicita l'Association libérale St-Denis de l'attention qu'elle porte aux questions provinciales. Il importe que les électeurs s'intéressent à l'administration publique et à l'administration provinciale à brève échéance qu'un vote éclairé, réfléchi, pouvant rendre justice aux gouvernements et protéger les véritables intérêts des gouvernés.

L'administration libérale méritait-elle la confiance de l'électorat? Il ne s'agit pas de lui donner aveuglément par esprit de parti; les partis politiques sont simplement ce que les hommes les font, il appartient d'abord à ces partis de mériter la confiance du peuple et non au peuple de conserver sa confiance à un parti qui ne la mérite plus.

M. Farly rappelle que l'Opposition semble fournir l'un des arguments les plus favorables au gouvernement, en lui reprochant sans cesse de s'écarter de la véritable politique libérale. Pour qui veut lire entre les lignes, c'est l'aveu explicite que l'administration libérale a été si avantageuse à la province depuis vingt-cinq ans que des critiques indirectes ont seulement chance d'être quelque peu écrites.

M. Farly rappelle l'imbroglio qu'il s'est trouvé le gouvernement avec la question des liqueurs. Si la solution peut n'être pas parfaite, il faut noter qu'elle nous a évité l'état plus dangereux de prohibition, qu'elle a établi un système de ventes qui nous est envié par d'autres provinces et dont notre province bénéficie dans une large mesure. Notre gouvernement a déjà réussi à réaliser une amélioration désirée depuis plus de quarante ans; la prohibition des vins, l'usage de plus en plus restreint des spiritueux plus dommageables. La question des liqueurs est complexe, elle a exigé des solutions multiples qui se sont succédées depuis plusieurs années, ce serait vouloir retourner à un régime intolérable, perdre les avantages réels de la situation présente que de changer l'administration libérale.

M. Farly signale jusqu'à quel point la prospérité de notre province est connue à l'étranger. La position avantageuse du gouvernement ne nuit pas aux finances privées, si nous n'avons pu échapper à la crise d'après-guerre nous n'avons pas connu le moratorium nos cultivateurs, notre commerce, nos industries résistent mieux que partout ailleurs, non seulement au Canada, mais aux États-Unis.

Enfin il parlie d'une triste affaire à laquelle certains politiques ont donné trop d'importance, l'enquête qui vient de se terminer sur les responsabilités du gouvernement dans l'affaire de Blanche Garneau est l'une des plus complètes qui n'aient jamais été tenues. On a entendu tous les témoins, de près ou de loin, tous les témoins, sans exception aucune.

Si les faits de service de l'administration libérale sont satisfaisants, ceux qui la dirigent méritent notre attention. La franchise et la droiture de M. Taschereau sont reconnues, son courage nous a valu des sympathies précieuses jusque dans Toronto, où jamais l'habitant canadien, notre père à tous, n'a été représenté dans des tableaux aussi réalistes qui nous ont valu d'être mieux connus la-ha. Le cabinet actuel est représentatif, il importe de rendre justice à un groupe d'hommes de talent, de travailleurs. La réputation de la plupart d'entre eux a dépassé notre province, nous aurions tort d'ignorer ce qu'ils représentent au dedans et en dehors de chez nous.

M. Farly rappelle le rôle particulier de Montréal, ce qu'on est en droit d'attendre de la métropole du Canada. Nous devons être véritablement fiers de notre ville, savoir que sa prospérité influe sur la prospérité générale de la province, comme aussi savoir que Montréal bénéficiera d'une

certaine mesure de la prospérité générale de notre province.

Il faut que Montréal ait pleine et entière justice, certaines taxes nous affectent plus particulièrement, c'est alors aux députés de Montréal de surveiller nos intérêts particuliers, non dans un esprit de chauvinisme, mais afin que nous ayons justice en tout et partout.

M. Farly fait allusion à certaines candidatures, semi-professionnelles, semi-libérales, semi-ouvrières, semi-indépendantes. Il respecte toutes les opinions. Il est favorable aux unions ouvrières, nationales ou internationales, il est de l'intérêt des ouvriers de s'organiser comme ils l'entendent. Tout gouvernement leur doit une protection particulière parce qu'ils ont, pour la plupart, des familles nombreuses, et qu'ils ont droit à ce qu'on leur facilite un gagne-pain honnête et constant.

M. Farly termine en soulignant que la division Mercier représente un beau nom. Mercier a incarné chez nous le patriotisme idéal, l'esprit fécond dans les possibilités de notre province. Il est à souhaiter que cette nouvelle division perpétue pour notre grande ville de Montréal et notre province, la mémoire du grand patriote, dont tout notre peuple garde un si fervent souvenir.

LE DR DENIS

Le Dr Arthur Denis, député de la division Saint-Denis aux Communes, a aussi prononcé un joli discours. En quelques mots, il a donné une excellente idée de l'administration provinciale actuelle. Il est certain, dit-il, que l'on ne peut exiger d'une administration toutes les perfections, mais en ce moment même, serait-il possible d'hésiter entre le gage assuré du gouvernement libéral, gage qui repose sur les améliorations importantes de son passé et les seules critiques de M. Sauvé.

L'avantage pour nous réside dans le programme libéral qui nous est présenté avec des faits et non pas sous les couleurs de l'illusion. Le Dr Denis est convaincu qu'ils seront nombreux encore les citoyens qui préféreront se ranger au parti de la raison pour laisser M. Sauvé et ses rares amis à leur rôle comique, à base de farces et de plaisanteries.

Les autres orateurs, qui appartiennent à différentes associations de la division, ont aussi fait de beaux discours.

Il est à remarquer que toutes les parties de la division et toutes les associations qui y appartiennent étaient représentées à l'assemblée.

ON NE POUVAIT MIEUX FAIRE POUR PROVOQUER UNE EXPLOSION

Un automobile a été incendié en approchant une lanterne du réservoir d'essence. — Une défectuosité dans l'installation électrique est cause de deux autres incendies.

Un cas pénible a été entendu, hier après-midi, à la séance de la commission des incendies présidée par le commissaire Rodolphe Latulippe, alors qu'on a entendu les dépositions des témoins au sujet de l'incendie qui a détruit, le 28 décembre dernier, l'automobile de John Howes, à son garage, 181 rue Canning, en brûlant gravement aux mains le chauffeur Caron, cause involontaire de l'accident.

Le propriétaire de la machine, John Howes, a raconté au commissaire que son chauffeur ne pouvait venir témoigner parce que les brûlures qu'il avait reçues le retenaient encore à l'hôpital et qu'il pouvait donner à sa place tous les renseignements nécessaires puisqu'il se trouvait avec son chauffeur au moment de l'accident. Selon le témoignage de Howes, le chauffeur avait dévissé le couvercle du réservoir à gasoline de la machine et avait approché une lanterne de l'ouverture pour voir s'il restait encore beaucoup de gasoline dans le réservoir. Une explosion avait immédiatement suivi, brûlant Caron et détruisant la machine. Les dégâts ne qu'à été complètement détruite et qu'il avait évalué à environ \$1500.

Au sujet du feu qui s'est déclaré, le 27 décembre dernier, à 11 heures 52 p.m., dans le restaurant Hadley Ice Cream Parlor, 161 rue Hadley, le propriétaire de l'établissement, John Stephanis, a déclaré qu'il avait quitté son restaurant assez longtemps avant le feu et qu'il ne connaissait rien des origines de l'incendie. Les pertes sont complètes et couvertes par les assurances. C'est le pompier Ovide Payette, du poste No 33, qui a fait connaître la cause du feu en expliquant que l'incendie avait été à peu près certainement dû à un court circuit des fils électriques qui couraient le long du comptoir qui a été, d'ailleurs, le lieu d'origine des flammes.

La personne ensuite appelée dans la boîte des témoins a été Jean-Pierre Masse, propriétaire d'un magasin de tabac, qui est venu déposer au sujet de l'incendie qui a causé, le 29 décembre dernier, à 10 heures 46 p.m., de forts dégâts dans son établissement, 54 rue St-Jacques. Là encore, l'incendie semble avoir été causé par le mauvais état des fils électriques. Le témoin a raconté qu'on s'était aperçu, après le feu, que quelques-uns de ces fils étaient à nu sur plusieurs poches de longueur et que par le long usage ils avaient dû se dépouiller de leur enveloppe isolatrice. Le témoin a encore ajouté que la moitié de son assortiment de tabacs a été endommagée complètement par l'eau et par le feu et que les dégâts sont amplement compensés par les assurances.

Au sujet de l'incendie qui a détruit de fond en comble, le 28 décembre du mois dernier, à 11 heures 09 p.m., la boutique de Joseph-Lai-

LE DR T. GERVAIS, M.P. MAIRE DE BERTHIER

Berthierville, 9. — Le Dr Théo Gervais, représentant de Berthier aux Communes, a été élu à l'unanimité hier, maire de la ville de Berthier, en remplacement du Dr J. O. Gaudry, sortant de charge. Cette nomination a été accueillie avec une vive satisfaction dans toute la ville.

LES POMPIERS RECONNAISSANTS

Le chef J. Chevalier, président de l'Association de bienfaisance des pompiers, accuse réception d'un don de \$100 de la part de M. W. Gaudry, de la Montreal Arbitration Co., 101 rue St-François-Xavier.

On demande des garçons pour la vente du "Canada" sur la rue et dans les tramways. S'adresser LE CANADA, 73 Saint-Jacques, entre 10 et 12 hres du matin.

ON COMBATTRA LES DROGUES EN RENFORÇANT LA POLICE

En comblant les cadres du corps de police, le comité exécutif songerait à organiser la répression du trafic des drogues. — Aucune nomination de policiers avant un mois. — Résolutions du Conseil restées lettre morte.

Le comité exécutif songerait à combattre le trafic scandaleux des narcotiques en augmentant prochainement le nombre des policiers, promet M. l'échevin Desroches, membre du comité exécutif. A son avis, notre corps de police a besoin d'être renforcé, pour combler les cadres actuels, d'au moins 120 unités nouvelles. Or on verrait en nommant les policiers à insérer une nouvelle ardeur qui à témoignage de M. l'échevin Desroches, se perdrait au secours des malheureux adonnés aux drogues. Mais l'augmentation du nombre des policiers ne saurait avoir lieu avant le mois de février. Le comité exécutif, assure M. l'échevin Desroches, doit s'appliquer le plus tôt possible à rajuster le salaire des employés de bureau, au traitement médical. Les efforts seront ensuite concentrés sur le service de police et, en même temps que l'effectif sera remis sur pied, le congé bi-mensuel sera rétabli. Mais on ne saurait faire l'un sans l'autre, puisque la journée de repos a été supprimée afin de tenir en faction soixante policiers surmunières, que les finances d'ailleurs ne permettraient pas de trouver autrement. Aussi bien faut-il dire qu'en réalité il y a des agents de 120 hommes revient à une augmentation de la moitié, aussitôt qu'on rétablit le congé.

Il faudra donc attendre un mois avant de voir l'administration municipale s'occuper effectivement de la

répression du commerce des narcotiques. Interrogé à ce sujet, M. l'échevin Bray a opiné que la ville devrait consacrer cette année une somme de \$15,000 à \$20,000 au traitement des personnes adonnées aux stupéfiants. Le connaît-il, de pauvres jeunes gens qui, drogués par mégarde, auraient été perdus sans retour, si on n'avait pu les confier à l'hospice St-Benoît qui les a traités. M. l'échevin Bray, a en effet, préconisé au conseil municipal une action concertée du gouvernement provincial et de la ville de Montréal en vue de prendre en main le traitement des jeunes gens sans le sou qui persistent dans leur mauvais penchant, faute d'être astreints aux soins voulus.

De son côté, M. l'échevin Gabias avait quelques semaines auparavant demandé la création d'une escouade spéciale de policiers pour la recherche et l'arrestation des trafiquants de commerce des narcotiques. Malgré des arrestations nombreuses, remarquait M. l'échevin Gabias, les vrais coupables restent dans l'ombre et la police ne surprend dans ses filets que du menu fretin. Il y aurait donc lieu d'établir une escouade afin de retracer la canaille d'en-dessous, au lieu de s'en tenir à coffrer ses pauvres victimes, afin de leur la source même du négoce scandaleux.

A en croire des statistiques récentes le mal s'étend. Elles inciteront sans doute l'autorité civile à agir résolument.

TOUT CITOYEN DOIT TRAVAILLER AU PROGRES DE SON PAYS

C'est ce que déclare le professeur Best dans une causerie devant les dames libérales anglaises, au Club de Réforme. — Les qualités essentielles de tout bon citoyen. — L'honorable M. King.

Sous la présidence de Mme Dr Ritchie-England, les femmes libérales anglaises ont eu, ces jours derniers, une intéressante réunion dans les salles du Club de Réforme.

L'hôte et le conférencier du jour était le professeur E. M. Best, du "Theologic College", affilié à l'Université McGill. Le professeur Best parla des qualités essentielles de tout bon citoyen. Il développa longuement son sujet et par son éloquence, il sut intéresser son auditoire au plus haut point.

Le conférencier débuta en disant qu'un bon citoyen doit être physiquement qualifié pour remplir, chaque jour, toutes ses obligations et vaquer à ses affaires. Son bien-être physique est intimement lié à son bien-être moral et pour arriver au succès, les deux sont absolument indispensables.

Tout citoyen doit être en mesure d'assumer sa part de travail dans la vie publique et ses efforts doivent constamment tendre vers le progrès de sa ville, de sa province ou de son pays. Tout citoyen doit aussi se créer autour de lui un cercle d'amis véritables et son plus grand désir doit être de briller dans la vie sociale autant qu'il peut se distinguer dans sa sphère d'activité.

Tout citoyen, dit encore le professeur Best, est tenu de se renseigner sur la politique municipale, provinciale ou fédérale, en s'intéressant, chaque jour, aux différentes questions qui ne manquent jamais de susciter un intérêt très intense chez la population.

Il est du devoir du bon citoyen de s'efforcer de trouver la solution des grands problèmes auxquels fréquem-

ment une nation doit faire face, et s'il croit pouvoir être utile à ses concitoyens, c'est à lui de faire valoir leurs droits, à quelque classe qu'il appartienne.

Le professeur Best dit que l'homme, dès son enfance doit être initié aux devoirs qu'il aura de sa vie il doit assumer et accomplir fidèlement. C'est à la maison paternelle et à l'école qu'il doit puiser les principes de justice qui devront être à la base de toutes ses actions. C'est à la maison comme à l'école qu'il doit apprendre à aimer son pays, sa province, sa ville, à suivre attentivement la marche des choses publiques, et c'est encore quand il va dépasser l'âge de sa majorité qu'il doit entrer réellement dans la vie, doulé d'un caractère ferme, d'une volonté inflexible, de connaissances profondes des choses de son pays. Son avenir alors n'est pour lui qu'une question de devoir à accomplir en suivant fidèlement les données de sa conscience et en faisant appel à son jugement.

L'intéressante causerie du professeur Best fut langueusement applaudie et après que le professeur Galic, comme son collègue, eut fait un éloquent plaidoyer en faveur d'une éducation plus intensive de l'enfant, à l'école. Mme Dr Ritchie-England fut, en termes chaleureux, remerciée la conférencier et le féliciter pour la façon dont il s'est acquitté de sa tâche.

Avant l'ajournement de la réunion, Mme Dr Ritchie-England annonça que les Dames Libérales anglaises auront le 12 février prochain, une séance spéciale fort importante, alors que le conférencier, selon toute probabilité, sera l'hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada.

Quelle sera la Reine des Sports d'Hiver de Montréal?

Le Comité des Sports d'Hiver invite les jeunes femmes les plus qualifiées à porter durant la saison des Sports d'Hiver, le nom de "MADEMOISELLE MONTREAL" à mettre leurs noms de l'avant et à se porter candidates dans le concours qui doit avoir lieu à Montréal durant la semaine du 5 au 12 Février. Ce titre de "MADEMOISELLE MONTREAL" sera décerné à l'une des candidates représentant la Cité de Montréal ou autres villes canadiennes.

"MADEMOISELLE MONTREAL" aura l'avantage d'être pourvue de costumes variés qui resteront sa propriété et qui pourront être utilisés comme toilettes d'après-midi, de soirée ou pour événements d'extérieur. Ces costumes sont donnés par quelques-uns des établissements les plus en vue de Montréal.

MOYEN DE PARTICIPATION
Nous nous attendons à ce que les entrées soient faites par des clubs, organisations, associations de bienfaisance, sociétés mutuelles ou autres, agissant pour le compte de la candidate "MILLE MONTREAL". Il est entendu cependant qu'il n'est pas nécessaire que la candidate fasse partie de l'organisation qui la met en nomination.

MANIERE DE VOTER
Occupés le coupon qui paraîtra dans les journaux le 23 Janvier seulement, remplissez-le et retournez-le par la poste ou faites-le parvenir au Comité des Sports d'Hiver, chambre 512 Édifice Canada Cement, 98 "MILLE MONTREAL" à ses quartiers.

Le 10 et le 11 JANVIER — Les coupures de vote seront dans chacun des journaux quotidiens de Montréal, ce jour-là seulement, et la votation aura lieu le 23 Janvier.
Le 20 JANVIER — L'on annoncera les quinze candidates qui auront obtenu le plus de votes et parmi lesquelles "MILLE MONTREAL" sera choisie.
Le 20 JANVIER et le 21 FÉVRIER — Occasions pour les candidates heureuses de paraître en public.
Le 2 FÉVRIER — Le choix de "MILLE MONTREAL" par des juges.

INFORMATIONS
Toutes demandes d'information au sujet du concours "MADEMOISELLE MONTREAL" devront être adressées au gérant de la circulation du "CANADA" de qui des formules d'entrées en double pourront être obtenues.

FORMULE D'INSCRIPTION

Au Comité des Sports d'Hiver, Chambre 512 Édifice Canada Cement, Montréal.

Nous soussignés, officiers de l'escouade de l'organisation ci-dessus mentionnée, nommons, par les présentes :

Nom de la candidate:

Adresse:

Pour personnaliser "MADEMOISELLE MONTREAL", dans le concours "MADEMOISELLE CANADA", durant la semaine commençant le 5 février.

Nous certifions que notre candidate a demeuré à Montréal depuis au moins les six derniers mois; que dans notre opinion elle est digne d'être choisie comme "MADEMOISELLE MONTREAL" au concours de "MADEMOISELLE CANADA".

Elle a pris connaissance de cette inscription et y a donné son assentiment.

La formule d'inscription doit être accompagnée d'une photographie avec nom et adresse sur l'endroit.

Le Comité des Sports d'Hiver